



Avec le soutien financier de



Projet Alimentaire de Territoire du Pays de Saint-Gilles Croix de Vie

Atelier 3 : Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles
aux enjeux et aux attentes sociétales de demain ?

21 Novembre 2022 – 10h00 - 13h00





Avec le soutien financier de



Ouverture

1

Introduction
Interconnaissance
Présentation du déroulé
Parcours apprenant



Le mot de



M. Olivier COSTÉ,
élu, membre du GT PAT du Pays de Saint-Gilles-Croix-
de-Vie agglomération, Ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie



S'inter-connaître



- **Epingler le lieu de votre travail sur la carte.**



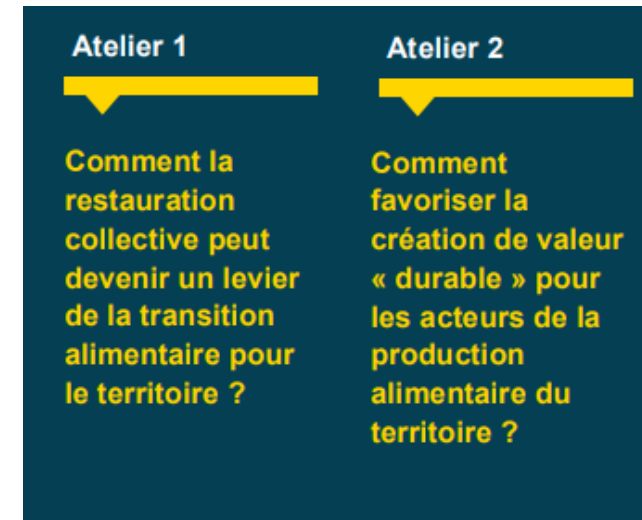


3 temps :

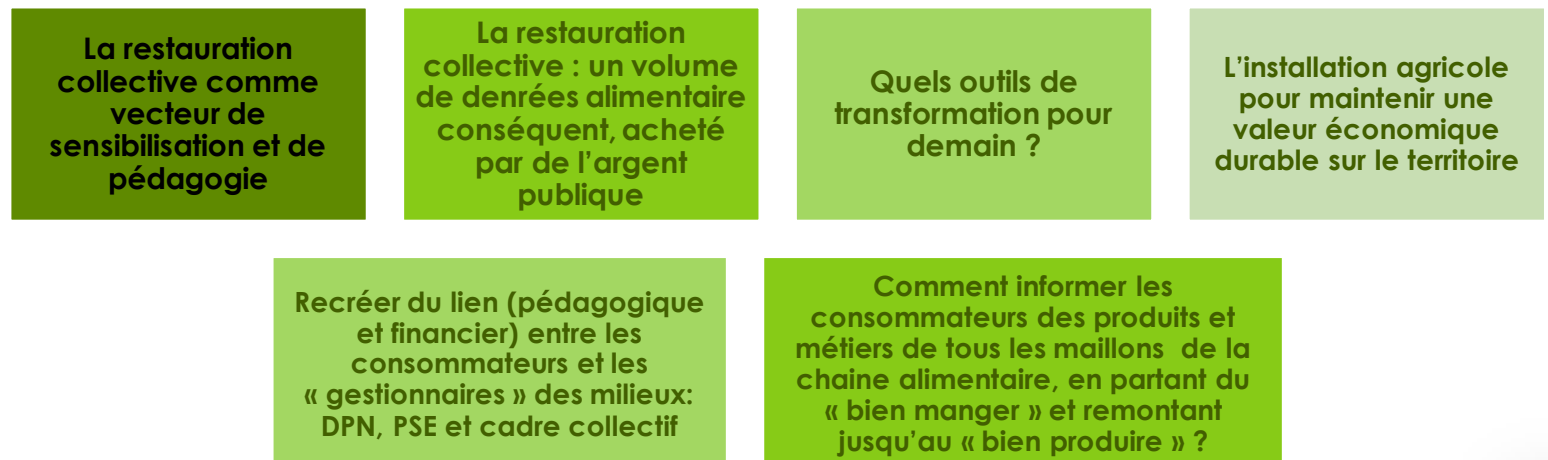


Les thèmes déjà abordés...

D'autres ateliers thématiques ont déjà eu lieu :



Les sujets qui y ont été abordés :



Les thèmes suivants...

D'autres ateliers thématiques sont prévus :

Atelier 4	Atelier 5	Atelier 6
Comment organiser l'accès à l'alimentation du consommateur au producteur ?	Comment faciliter l'accès à une alimentation de qualité et durable aux populations en situation de précarité ?	Comment favoriser ou soutenir l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs : manger sain, lutter contre le gaspillage... ?

Les sujets qui pourront être gardés pour ces autres ateliers :

Organisation logistique (approvisionnement, dernier kilomètre...)	Alimentation et précarité	Consommateurs et distribution ...
---	---------------------------	--------------------------------------



Déroulé

de cet atelier

Les finalités de cette rencontre

- Définir **l'ambition du territoire** et commencer à identifier **la trajectoire pour l'atteindre**
- Avoir de **premières pistes d'actions concrètes et opérationnelles**, dans l'idéal, projetées dans **une temporalité**
- Des **comptes-rendus de bilan** de l'atelier seront faits et diffusés, avec **photos à l'appui**. S'il y en a qui **ne souhaitent pas être pris en photo**, on vous propose de vous manifester en levant la main



Déroulé

de cet atelier

Les règles du jeu

- **Ecoute et empathie**
- **Prise de parole encouragée dans les temps de travail en sous-groupes**
- **Pas de critique ni d'autocritique**

- **Respect du timing**
- **Respect des finalités : il faudrait repartir avec du concret !**
- **Respect de la thématique : 6 ateliers en tout seront organisés, donc chacun son contenu**

- **Des sujets seront consensuels, d'autres non, mais tous les avis doivent être entendus et seront pris en compte. Nous acterons les points d'accord et points de désaccord tout au long de l'atelier.**
- **Nous récupérerons les feutres, cartons inutilisés et badges à la fin de l'atelier.**

RAPPEL : la démarche de PAT

Une démarche transversale, volontaire, coconstruite par les acteurs du territoire

« **Les projets alimentaires territoriaux** sont des **démarches de terrain, volontaires, collectives**. C'est un rassemblement des **acteurs** intéressés par la question de **l'alimentation**, qui se regroupent, qui établissent un **diagnostic** du **territoire** et qui cherchent et **mettent en œuvre** des **solutions concrètes** pour répondre à des problématiques locales. » - Ministère de l'Agriculture

Les thématiques abordées dans un PAT, selon le Réseau National des PAT (RnPAT)



Economie alimentaire



Culture et gastronomie



Nutrition et santé



Accessibilité sociale



Environnement



Aménagement et urbanisme



Un projet fait par le territoire, pour le territoire



**Le parcours
apprenant**



Inspirations sur d'autres territoires



Inspirations

3 exemples d'actions mises en place dans le cadre de PAT sur la production

Plan Alimentaire territorial du département du Gers - 32

Thématiques : Création d'un laboratoire de test grandeur nature de nouveaux modèles d'exploitation agricole

Trois actions :

- Mise en place et développement de la couveuse gersoise « GERSMES », du RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles)
- Facilitation pour la démultiplication de lieux de tests
- Mise à disposition de foncier public



Accompagner
la création
d'espaces-test
agricoles



Source : <https://reneta.fr/Accompagner-la-creation-d-espaces-test-agricoles>

Inspirations

3 exemples d'actions mises en place dans le cadre de PAT sur la production

Eau du Bassin Rennais - 35

Thématiques : Cahier des charges de production en lien avec la préservation de la qualité de la ressource en eau

« Terres de Sources soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits. »



- #1 L'absence d'utilisation de métaldéhyde (molluscicide ou anti limace), de diméthénamide (herbicide maïs, colza) ni de métolachlore (herbicide maïs).
- #2 L'absence d'utilisation de néonicotinoïdes sur l'ensemble de l'exploitation agricole
- #3 L'absence d'utilisation de soja OGM et d'huile de palme dans l'alimentation des animaux
- #4 L'absence d'utilisation d'antibiotiques en préventif



+ une
marque
collective



Inspirations

3 exemples d'actions mises en place dans le cadre de PAT sur la production

Eau du Bassin Rennais - 35

Thématiques : Cahier des charges de production en lien avec la préservation de la qualité de la ressource en eau

« Terres de Sources soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits. »



Les engagements :

- 1- Garantir une démarche de progrès des systèmes de production agricole pour reconquérir la qualité de l'eau
- 2- Rémunérer les services environnementaux des producteurs et leur garantir une juste rémunération
- 3- Fournir aux consommateurs des produits locaux de qualité à des prix accessibles
- 4- Permettre aux habitants et aux professionnels du territoire de se rendre acteurs d'une consommation responsable, en assurant une gouvernance partagée de la démarche entre producteurs, transformateurs, consommateurs et collectivités.

Inspirations

3 exemples d'actions mises en place dans le cadre de PAT sur la production

Bimby

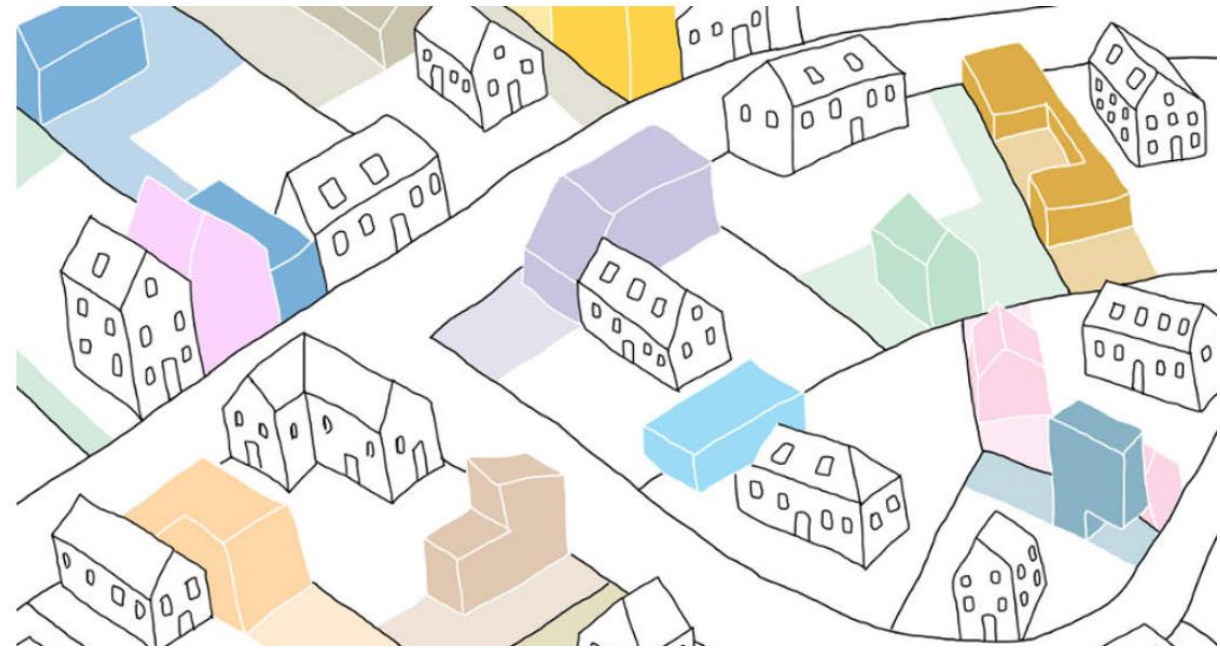
Thématiques : préservation du foncier, lutter contre l'étalement urbain

Actions :

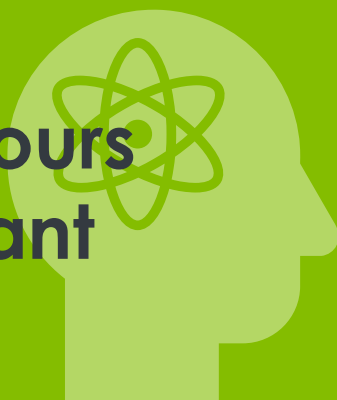
- 'BIMBY' est une abréviation tirée de l'expression anglaise 'Build In My Back Yard'. Rassemblant dix partenaires publics*, ce projet de recherche lancé en 2009 vise la constitution d'une nouvelle filière de production de logements capable d'intervenir dans les tissus pavillonnaires existants sous forme de division parcellaire, d'extensions de maisons existantes ou de leurs recompositions.

BIMBY, construire dans mon jardin

11 SEPTEMBRE 2015



Le parcours apprenant



35 minutes

QUIZZ : les règles du jeu

- Vous avez des cartons de couleur, que vous pouvez lever pour donner votre réponse.
- Quelques questions peuvent être prises pour une réponse en direct. Si le temps venait à manquer, elles seront collectées et trouveront une réponse plus tard, dans le bilan de l'atelier qui sera transmis, par exemple.
- Certains éléments globaux sur la thématique peuvent avoir déjà été fournis lors de la plénière. Le support de celle-ci est mis à disposition de tous ceux qui le souhaitent.

Les attentes sociétales

Des observations selon 9 grands enjeux



Qualités sanitaires
Qualités nutritionnelles
Diversité alimentaire



Changement climatique
Sols
Eau
Biodiversité



Juste rémunération
Qualité de vie au travail

Les attentes sociétales

Des observations selon 9 grands enjeux



Qualités sanitaires

Qualités nutritionnelles

Diversité alimentaire

Sans substances controversées ni allergènes (dont gluten, lactose)

Sans risques pour la santé

Traçabilité garantie et connue

Fonctionnels (fibres, calcium, oméga 3 et 6, vitamines)

De bonnes qualités organoleptiques

Peu transformés

Régime alimentaire équilibré

Avoir accès à des aliments :

D'origine animale garantissant une bonne alimentation des animaux consommés

Atypiques / exotiques

Issus de variétés anciennes / locales

Issus de l'agriculture biologique

Accessibles financièrement

Intégrant des protéines végétales

Conformes à une religion



Changement climatique

Sols

Eau

Biodiversité

Atténuation du changement climatique

Adaptation de la production au changement climatique

Avoir des sols vivants et durablement fertiles

Eviter la déforestation importée

Eviter la dégradation des sols par la contamination ou l'érosion

Limitier l'artificialisation et maintenir des terres productives à proximité des consommateurs

Préserver les pollinisateurs en favorisant leur présence et leur activité.

Utilisation de produits à faible impact sur les organismes et milieux non cibles (eau, air, faune, flore)

Diversifier la biodiversité cultivée (dont espèces rustiques, anciennes)

Diversifier le paysage pour favoriser les habitats naturels et les services socio-culturels

Avoir une utilisation raisonnée de l'eau d'irrigation

Limiter les ouvrages et infrastructures qui perturbent le cycle de l'eau

Augmenter la part de cultures à bas niveaux d'intrants

Eviter les fuites de nitrate et de pesticides vers les eaux



Juste rémunération

Qualité de vie au travail

Un prix des intrants raisonnable par rapport au prix de vente

Des produits de qualité, respectueux de l'environnement, qui font vivre les agriculteurs qui les produisent

Des échanges commerciaux sans rapports de force déséquilibrés

Des intermédiaires limités

Une commercialisation contractualisée sur du moyen/long terme

Des productions assurées

Des charges avec un prix stable dans le temps

Une considération et une reconnaissance sociétale augmentées

Une moindre pénibilité physique

Une protection de la santé au travail

Un équilibre vie pro / vie perso amélioré

Les attentes sociétales

Enjeu alimentation



- Qualités sanitaires
- Qualités nutritionnelles
- Diversité alimentaire

Les qualités sanitaires sont, pour les consommateurs, une notion assez floue. On y retrouve notamment :

- "des aliments qui ne contiennent pas de substances controversées, dangereuses, cancérigènes"
- "des aliments qui ne rendent pas malades"

Sources : lanutrition.fr
Étude PwC 2017

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de qualités sanitaires:

Avoir accès à des aliments sans substances controversées : OGM, résidus de pesticides, nitrates, additifs

Avoir accès des aliments qui ne présentent pas de risque pour la santé (sans mycotoxines, germes pathogènes, ou parasites)

Avoir accès à des aliments dont l'emballage ne contient pas de substances controversées

Avoir accès à des aliments dont la traçabilité est garantie et connue

Avoir accès à des aliments sans allergènes (dont gluten, lactose...)

L'absence de risque pour la santé (mycotoxines, parasites, etc.) correspond à un risque réglementaire. Habituellement, les consommateurs ne sont pas enclins à valoriser cette allégation. Les scandales sanitaires rappellent toutefois la nécessité d'un respect total de ces risques, sous peine d'une forte baisse du marché (ex : vache folle, grippe aviaire, etc.).

« Que ton alimentation soit ta première médecine »
Hippocrate



Des aliments « sans »



Traçabilité

Des concombres contaminés par l'E. Coli



Des aliments qui ne rendent pas malades

Le risque zéro n'existe pas. À quelle hauteur faut-il fixer le risque acceptable ?



Les attentes sociétales

Enjeu alimentation



Qualités sanitaires

Qualités nutritionnelles

Diversité alimentaire

L'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels est une approche du développement de l'agriculture fondée sur l'alimentation et qui met les aliments à haute valeur nutritionnelle, les régimes alimentaires diversifiés et l'enrichissement des aliments au cœur de la lutte contre la malnutrition et les carences en micronutriments.

Source : FAO

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de qualités nutritionnelles :

Un produit alimentaire reconnu comme adéquat à un régime alimentaire équilibré. Une évaluation positive au Nutriscore en est un gage.

Avoir accès à une alimentation fonctionnelle* : riches en fibres, enrichis en vitamines D, en calcium, en oméga 3, en probiotiques, etc.

Avoir accès à des produits offrant saveur et vitamines, notamment pour les fruits et légumes.

Avoir accès à des produits sans substances controversés (huile de palme, sucre ajouté) ou en quantité limitée (sel, sucre)

Avoir la certitude que les produits animaux consommés ont eux-mêmes été alimentés avec des produits sains et de bonne qualité nutritionnelle (sujet ESB, hormones, Démarche Bleu Blanc Cœur, etc.)

« Les maladies nutritionnelles sont à l'origine d'environ 60% des décès dans le monde »
OMS & FAO 2003

Les qualités nutritionnelles d'un produit sont des **notions assez complexes** à appréhender et ce malgré les efforts des pouvoirs publics (PNNS par exemple). Les acteurs agroalimentaires ne facilitent pas toujours la compréhension du consommateur notamment en **multipliant les allégations** (riche en vitamine B12, allégé en matières grasses, enrichi en iode, sans sucre, etc.)



La qualité nutritionnelle peut être considérée à 3 échelles :

Le régime alimentaire

L'aliment

Le nutriment

Si les attentes consommateurs sont fortes à l'échelle du régime alimentaire (enjeu diversité alimentaire), l'enjeu nutritionnelle du nutriment n'apparaît pas comme prioritaire/reconnu aujourd'hui.

Les attentes sociétales

Enjeu alimentation



Qualités sanitaires

Qualités nutritionnelles

Diversité alimentaire

La diversité alimentaire peut être vue comme une notion d'*étendue* du choix qui s'offre au consommateur, dans un contexte d'émergence de nouvelles habitudes alimentaires.

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de diversité alimentaire :

Avoir accès à des protéines végétales pour compenser une diminution de la consommation de viande

Avoir accès à des variétés anciennes / locales

Avoir accès à des aliments atypiques / exotiques

Avoir accès à des produits issus de l'agriculture biologique

Avoir accès à des compléments alimentaires

Avoir accès à des aliments conformes à une religion

« *Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire manger de tout mais en quantités adaptées (...)* »

PNNS

- Régimes limitant la viande (flexitarien, végétarien, végane...) : en France, -12% consommation de viande en 10 ans ([étude du CREDOC](#) 2018), 34% de flexitariens en 2018(cabinet Kantar Worldpanel)...
- Régimes privilégiant le bio (AB : marché multiplié x4 en 10 ans (**))
- Régimes « sans » (OGM, gluten, lactose, additifs...)
- Tendance structurelle de la demande en produits exotiques (notamment, plébiscite de la nourriture asiatique, [étude CREDOC](#))
- Régimes liés à des systèmes de valeurs (kasher, halal...)
- Compléments alimentaires, un marché en croissance
- Nostalgie et recherche d'authenticité : demande pour des variétés anciennes / locales

*Tous les consommateurs ne sont pas forcément intéressés par toutes ces différentes attentes.
Cependant, favoriser les productions mineures/émergentes peut être un parti pris, pour participer à la diversité du choix proposé au consommateur.*

Les attentes sociétales

Enjeu environnement



Changement climatique

Sols

Biodiversité

Eau

Le cycle des cultures, les bassins et modes de production vont être bouleversés, en raison de modifications climatiques de fond et d'épisodes climatiques extrêmes.

Source : Phloème, 2020

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de changement climatique :

La production agricole participe à limiter le changement climatique (**ATTENUATION**)

Les exploitations agricoles sont résilientes face aux aléas climatiques induits par le changement climatique, notamment en lien avec les enjeux d'accès et de gestion de la ressource en eau (**ADAPTATION**)

« 60% des Français considèrent qu'il est urgent d'agir pour la planète »
Greenflex, 2019

- « 2019, l'année de la prise de conscience climatique : En France, pour la première fois depuis le début des enquêtes Ipsos sur les préoccupations des Français, le climat est [à la première place pour 42% d'entre eux](#) en 2019, devant le pouvoir d'achat, le système de santé et l'emploi. » (source : L'Express, 12/2019)
- 90 % des consommateurs attendent des marques qu'elles s'engagent et les aident à mieux consommer (Source : [étude](#) Oney et OpinionWay dans 4 pays européens dont la France)

3 leviers à traiter

Diminution des émissions de gaz à effet de serre

Augmentation de la séquestration de carbone

Production de bioressources en substitution de ressources non renouvelables

L'enjeu d'adaptation de l'agriculture est primordial. Les secteurs de l'agriculture et de la forêt, très dépendants des conditions naturelles, sont particulièrement exposés aux évolutions climatiques. **Baisse de la disponibilité en eau**, fréquence accrue des **sécheresses**, diminution du risque de gel, augmentation des phénomènes extrêmes : de nombreux paramètres essentiels de ces activités vont être modifiés.

Source : Agriculture, forêt, climat : vers des stratégies d'adaptation Résultats clés de la prospective AFClm. CEP, 2013

Les attentes sociétales

Enjeu environnement



Changement climatique
Sols
Biodiversité
Eau

Les sols, des outils multi serviciels qui doivent « rester propres et travailler tout seul »

Source : Phloème, 2020

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de préservation des sols :

Avoir des sols vivants et durablement fertiles

Eviter la dégradation des sols par contamination chimique, physique ou l'érosion

Gérer le foncier pour limiter l'artificialisation et maintenir des terres productives à proximité des consommateurs

- Protéger les vers de terre du sol (et plus globalement la vie du sol)
- Eviter la contamination des sols par les produits chimiques (dont les éléments traces métalliques plomb par exemple)
- Lutter contre l'érosion pour éviter la perte de terre et les coulées de boue
- Avoir des sols qui « s'entretiennent » naturellement, avec le moins d'intervention humaine possible
- Avoir des sols qui participent à la lutte contre le changement climatique
- Maintenir des terres agricoles productives et proche des consommateurs, en évitant l'artificialisation et l'étalement urbain

Les enjeux de « fertilité naturelle », auto soutenue, de stockage de carbone et de préservation des macro-organismes du sol sont intimement liés dans le système complexe qu'est le sol, de par le lien avec la matière organique qu'ils ont tous. Ils ont été regroupés sous cette première appellation.

Les phénomènes de dégradation du sol liés à leur salinisation ne sont pas aujourd'hui des préoccupations majeures en France. On entend donc essentiellement les contaminations chimiques liées à l'usage d'intrants chimiques de synthèse et éléments traces métalliques.

Enjeu retranscrit dans la Stratégie Nationale Zero Artificialisation Nette. Malgré l'ambition, les données convergent aujourd'hui pour montrer qu'en France, l'artificialisation est supérieure à la moyenne européenne et qu'elle augmente plus rapidement que la population.



« Le sol, patrimoine commun de la nation, support de la production de **95% de nos aliments**, abri pour **un quart de la biodiversité terrestre** »
FAO

Les attentes sociétales

Enjeu environnement



Changement climatique
Sols
Biodiversité
Eau

Les sols, des outils multi serviciels qui doivent « rester propres et travailler tout seul »

Source : Phloème, 2020

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de biodiversité :

Les agriculteurs utilisent des produits ayant un faible impact sur les organismes et milieux non cibles (eau, air, faune, flore)

Les pollinisateurs sont primordiaux dans les écosystèmes, il faut les préserver et favoriser leur présence et leur activité.

Diversifier la biodiversité cultivée (dont vers des espèces rustiques, anciennes, par exemple)

Avoir un paysage diversifié favorise les habitats pour les animaux et les aménités environnementales des paysages français (loisir, esthétisme, etc.)

Avoir une agriculture peu consommatrice d'espaces naturels



De conception récente*, le terme « biodiversité » est apparu suite à des travaux sur la conservation des espèces. Il a été médiatisé en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, montrant l'impact des activités humaines sur la nature. « Biodiversité » et « dégradation de la nature » sont depuis deux concepts intrinsèquement liés.

- Pratiques agricoles s'affranchissant de l'application de « pesticides »
- Ne pas utiliser des pesticides « tueurs d'abeilles »
- Eviter la pollution des milieux par les nitrates et par les pesticides
- Mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité :
 - Haies pluristratifiées
 - Bandes fleuries
 - Jachères...
- Pour un public plus averti : utiliser des variétés différentes et anciennes

Cette attente est forte notamment pour les productions et/ou importations impliquées dans la déforestation

5

Facteurs d'érosion

Principaux :

Changement d'utilisation des terres/mers
Exploitation directe
Changements climatiques
Pollutions
Espèces exotiques envahissantes



Les attentes sociétales

Enjeu agriculteur



Juste rémunération

Qualité de vie au travail

Le « revenu agricole » sert d'une part à rémunérer le travail réalisé par l'exploitant et les travailleurs, et à financer les autres facteurs de production (terre, capital). Il n'est pas comparable avec un revenu salarié.

- Le **revenu des facteurs agricoles** est obtenu en retirant de la production les consommations intermédiaires, les impôts à la production, la consommation de capital fixe, et en ajoutant les subventions
- Le **revenu agricole d'entreprise** est le revenu des facteurs agricoles auquel sont soustraits les loyers et les intérêts

Les quatre déterminants du niveau des revenus sont : les **prix des productions** agricoles, les **subventions**, les **charges d'exploitation** et la **productivité des facteurs de production**.

DISPARITE : Il existe une **forte disparité** des revenus agricoles entre exploitations, territoires, et orientations productives.

VARIABILITE : Les agriculteurs sont exposés aux **risques de marché** (baisse des prix des productions et/ou hausse des prix des intrants) et **de production** (rendement en quantité et qualité).

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de Rémunération :

Des charges avec un prix stable dans le temps

Des productions assurées : accidents climatiques, tests de nouvelles pratiques, etc.

Une commercialisation contractualisée avec les filières sur du moyen/long terme

Source: *Projet de diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC post 2020*

Les **prix agricoles** sont soumis à une forte volatilité, variant parfois directement selon les cours mondiaux.



Les prix peuvent aussi varier en fonction de la **stratégie de commercialisation** et de la **qualité des produits**, ou des **démarches de segmentation** permettant de mieux les valoriser.

Les **charges d'exploitation** ont un impact conséquent sur la marge tirée de la production et donc sur le revenu agricole. En France, en 2017, les charges d'exploitation représentent en moyenne 188 000 € par exploitation (pour une production d'exercice à 193 000 €, hors subventions). Les charges d'exploitation augmentent, notamment le coût de l'investissement matériel, pas toujours adapté aux besoins des exploitations.

Les **consommations intermédiaires** (intrants) représentent 49 % des charges annuelles d'exploitation. Les exploitations sont dépendantes du coût des intrants, notamment de ceux étant très volatils (alimentation du bétail, pétrole, engrais...)

La résilience des exploitations peut être augmentée par la **diversification des activités**, y compris non agricoles (transformation, vente en circuits courts, travail à façon, agro-tourisme, production d'énergie...)



Les attentes sociétales

Enjeu agriculteur



Juste rémunération

Qualité de vie au travail

La Qualité de Vie au Travail regroupe différents enjeux : des enjeux de marché (innovation, formation des salariés, adaptation des postes de travail, mobilité professionnelle), sociétaux (conciliation des temps, congés parentaux, politique pour les aidants familiaux) et de santé.

Source : Agence Nationale pour l'Amélioration des conditions de travail

Notre compréhension des attentes consommateurs en terme de QVT :

1/ Avoir un équilibre vie professionnelle / personnelle

.... en gagnant du temps

- Du temps administratif : en utilisant des OAD et des outils de traçabilité
- Du temps de déplacement : en limitant l'étendue parcellaire et/ou le morcellement
- Du temps dans ses parcelles : en limitant le nombre de passages dans ses parcelles
- En réduisant ses périodes de pic de travail sur l'année

... en diminuant sa charge mentale

Obtenir une considération et une reconnaissance sociétale

- En limitant le nombre de sorties de son pulvérisateur
- En utilisant des pratiques bénéficiant d'une image positive
- En étant fier de nourrir la société

« Ce qui se passe en ce moment avec l'agriculture en France, c'est un énorme plan social, le plus gros plan social à l'œuvre à l'heure actuelle, mais c'est un plan social secret. »
(Sérotonine, Houellebecq)



Du fait de sa structure particulière, tous les principes de la QVT ne sont pas applicables à l'entreprise agricole, et donc à l'agriculteur

Le consommateur a une vision partielle de la Qualité de Vie au travail d'un agriculteur et attend que l'agriculteur ait :

1/ Un équilibre vie professionnelle / personnelle

2/ Une moindre pénibilité physique

3/ La garantie du respect de sa santé lorsqu'il travaille

4/ La possibilité de sortir le moins souvent son pulvérisateur

Respecter la santé de l'agriculteur :

- En utilisant des intrants ne présentant pas de risque sur la santé humaine lors de leurs application
- En limitant l'usage des intrants chimiques
- En utilisant des équipements de protection

Réduire la pénibilité physique dans le choix du matériel, des horaires de travail

Quizz

PRODUCTION MAJORITAIRE

Les productions majoritaires du territoire sont les élevages de bovins lait et viande. Quelle a été l'évolution des cheptels recensée entre 2010 et 2020 (RGA)?

- Diminution de tous les cheptels
- Augmentation du cheptel allaitant / cheptel laitier stable
- Augmentation du cheptel allaitant / diminution du cheptel laitier
- Cheptel allaitant stable / diminution du cheptel laitier

Quizz

PRODUCTION MAJORITAIRE

Les productions majoritaires du territoire sont les élevages de bovins lait et viande. Quelle a été l'évolution des cheptels recensée entre 2010 et 2020 (RGA)?

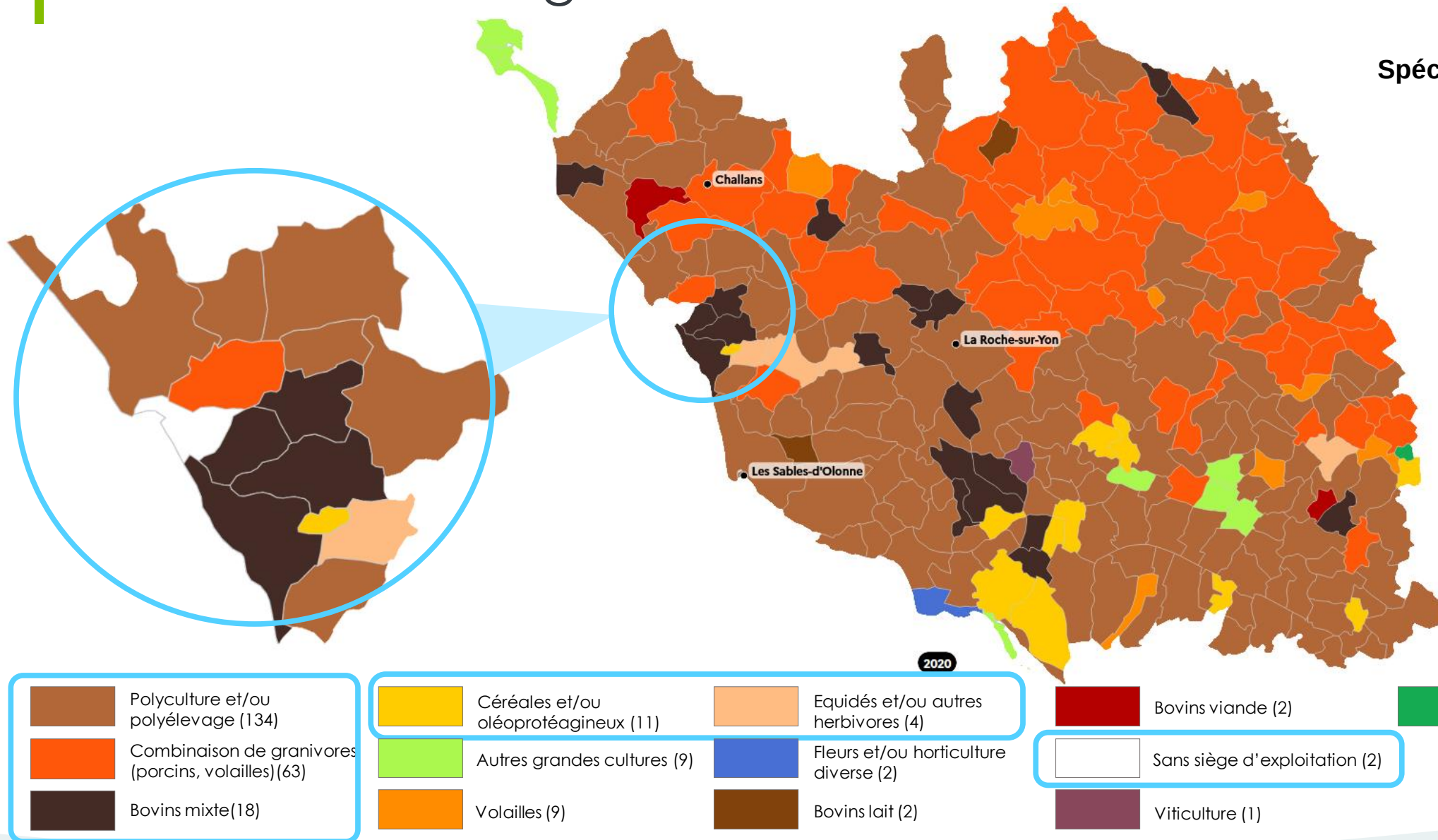
- Diminution de tous les cheptels
- Augmentation du cheptel allaitant / cheptel laitier stable
- Augmentation du cheptel allaitant / diminution du cheptel laitier
- Cheptel allaitant stable / diminution du cheptel laitier

Une terre d'élevage

Spécialisation des communes en Vendée

NB : les exploitations d'une commune sont les exploitations dont le principal lieu de production est situé dans la commune.

Saint Gilles Croix de Vie est l'une des deux communes vendéennes sans exploitation agricole ; ce qui ne signifie pas pour autant l'absence de terres cultivées ou d'animaux d'élevage sur la commune.

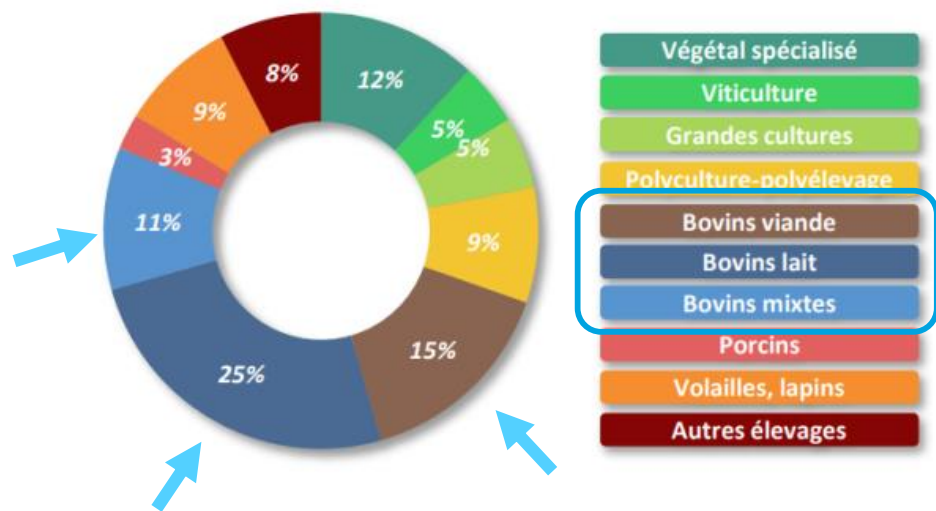


Les productions du territoire

L'élevage bovin majoritaire, mais globalement, une terre d'élevage

Répartition des exploitations agricoles selon leur production principale

51 % des exploitations élèvent des bovins



Source : MSA

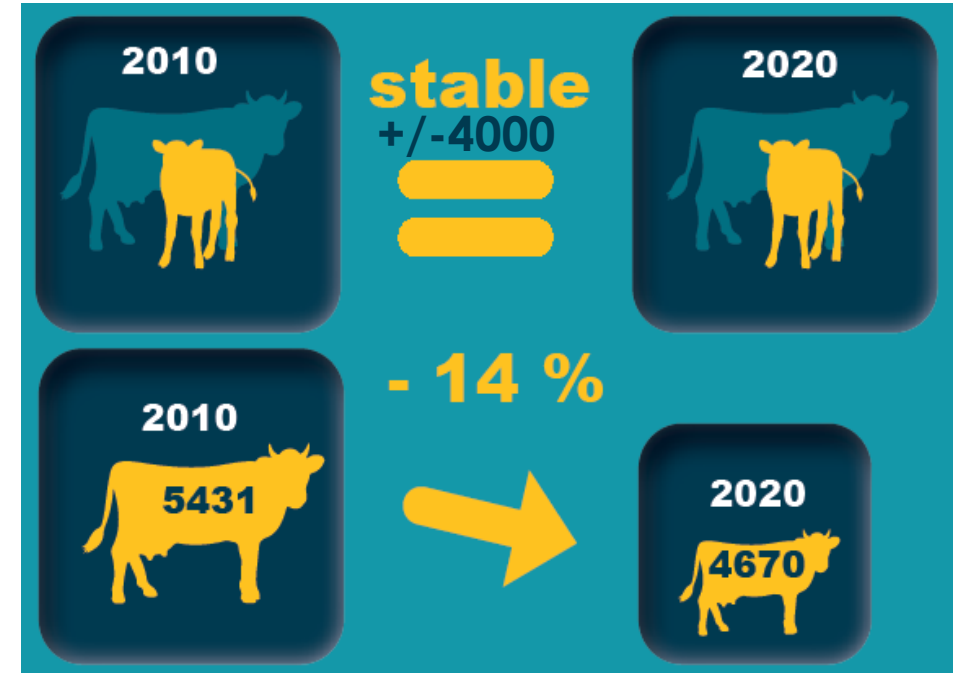
Des systèmes tout de même un peu diversifiés, notamment avec ovin, caprin, volaille (en rétro-littoral uniquement, en raison de l'influence du bassin avicole de Challans), porc et maraîchage

Concernant les fruits et légumes, seulement 1 % des terres (systèmes sur petites surfaces mais avec de nombreux emplois agricoles)

Les productions du territoire

L'élevage bovin majoritaire, mais globalement, une terre d'élevage

Si l'élevage a diminué depuis 10 ans sur le territoire, il se maintient plutôt bien comparativement au reste du département.
Le manque de main d'œuvre peut expliquer pour partie cette évolution, la faiblesse des prix aux producteurs étant un autre facteur explicatif.



Les chèvres et les brebis constituent les deux autres productions de ruminants sur le territoire avec de bonnes représentations au niveau régional.

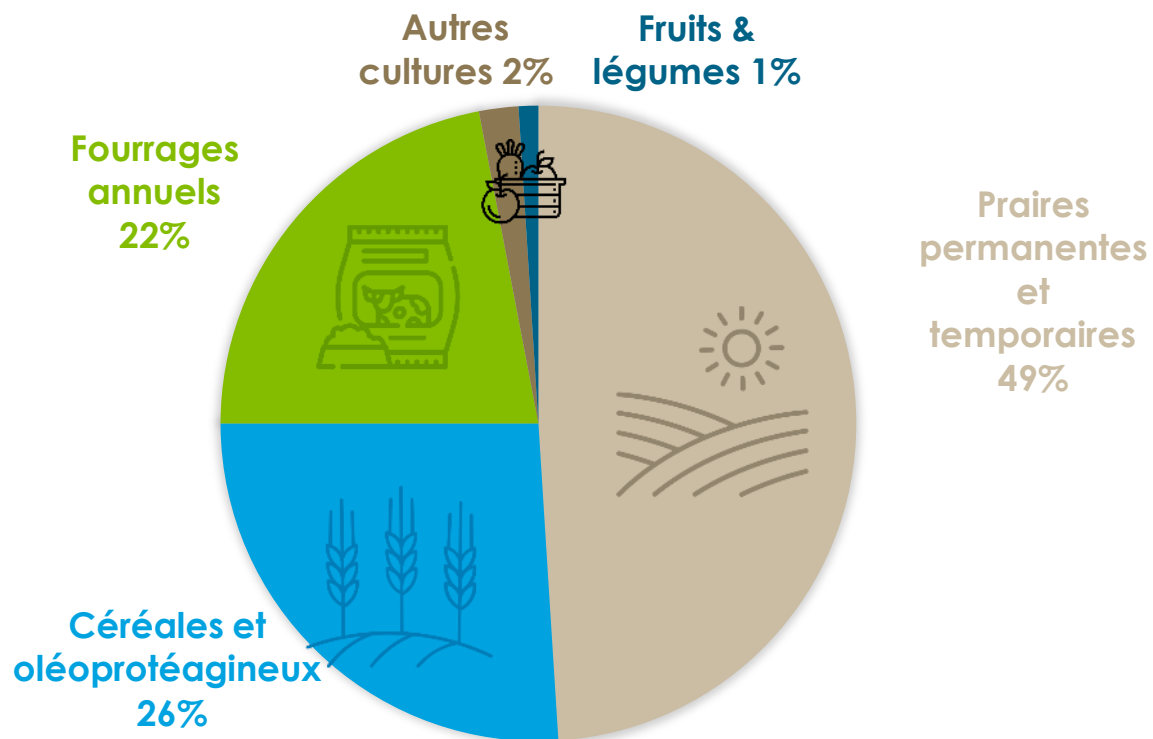


- 4277 chèvres laitières sur 9 exploitations (communes de Coëx, St-Révérend, Brétignolles et Landevieille)
- 1681 brebis sur 5 exploitations (Coëx et l'Aiguillon/Vie).

La répartition des surfaces

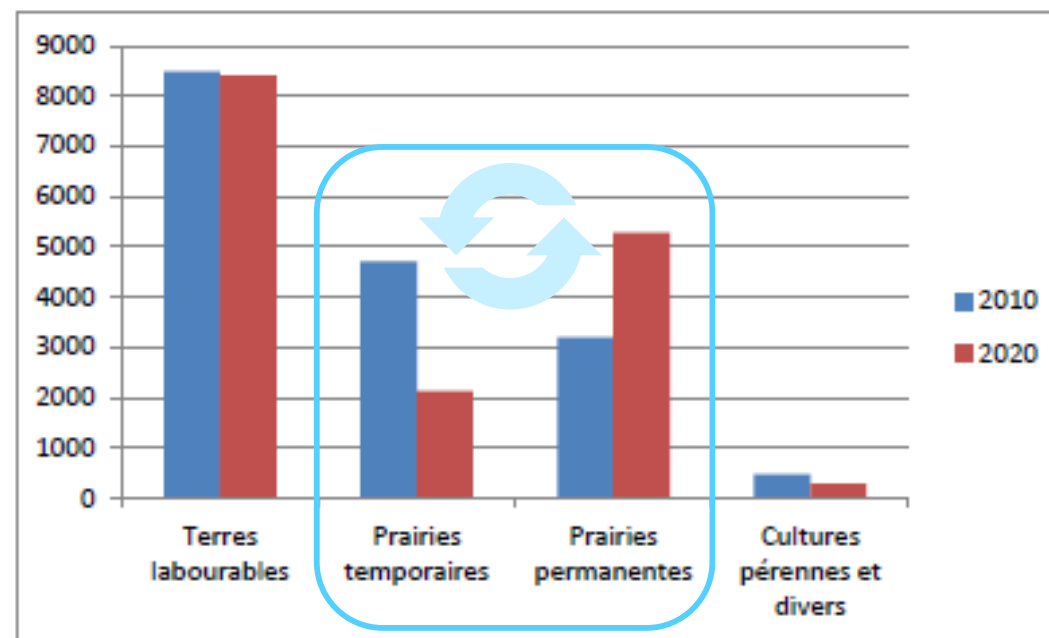
Une majorité de prairies permanentes et temporaires

EN 2020



Une perte de 760 ha de SAU en 10 ans

Dont 300 ha de prairies (global) et 185ha de cultures pérennes



Source : CAPDL – données PAC

La répartition des surfaces

Une majorité de prairies permanentes et temporaires

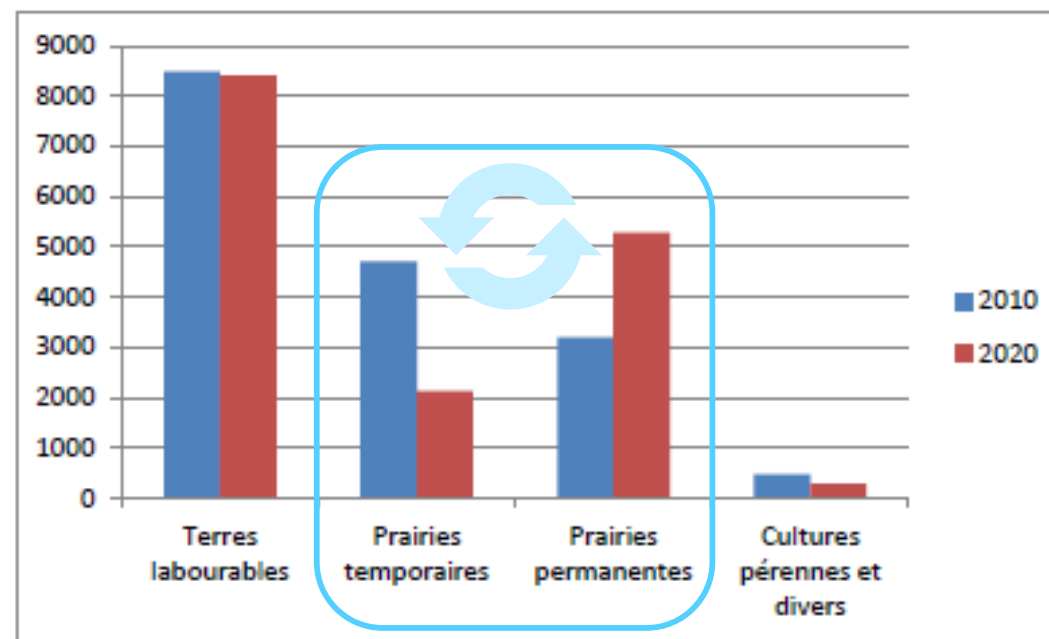
Pour les prairies temp VS prairies permanentes, on observe un inversion de la proportion. Cette dernière est en lien avec les modifications réglementaires (les prairies temporaires de plus de 5 ans (à partir de 6ans) passent en prairies permanentes)

Diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture, entre 2010 et 2020 :

- la SAU perd 760 ha en 10 ans.
- Les terres labourables restent stables sur ce laps de temps (mais les cultures de vente y prennent de plus en plus de place).
- PT passent de 4705 ha à 2131 ha (- 2574 ha)
- PP de 3203 ha à 5279 ha (+2076 ha).
- Au total, 300 ha de prairies qui disparaissent, mais maintien relatif de la prairie malgré tout (comparativement à d'autres territoires vendéens), mérite que l'on peut attribuer aux mesures MAEC.
- Les cultures pérennes perdent également (185 ha).

Une perte de 760 ha de SAU en 10 ans

Dont 300 ha de prairies (global) et 185ha de cultures pérennes



Source : CAPDL – données PAC

Les productions du territoire

Les productions végétales spécialisées

Répartition des exploitations agricoles selon leur production principale

8 exploitations maraîchères, essentiellement au Nord
7 fermes associant productions animales et cultures maraîchères



Source : Agrosolutions, production de salades plein-champs par un maraîcher nantais

Des exploitations diversifiées, allant de plusieurs centaines d'hectares de serres chauffées à des exploitations de permaculture sur quelques milliers de m², en passant par des légumiers spécialisés en plein-champs.

Répartition des exploitations agricoles selon leur production principale

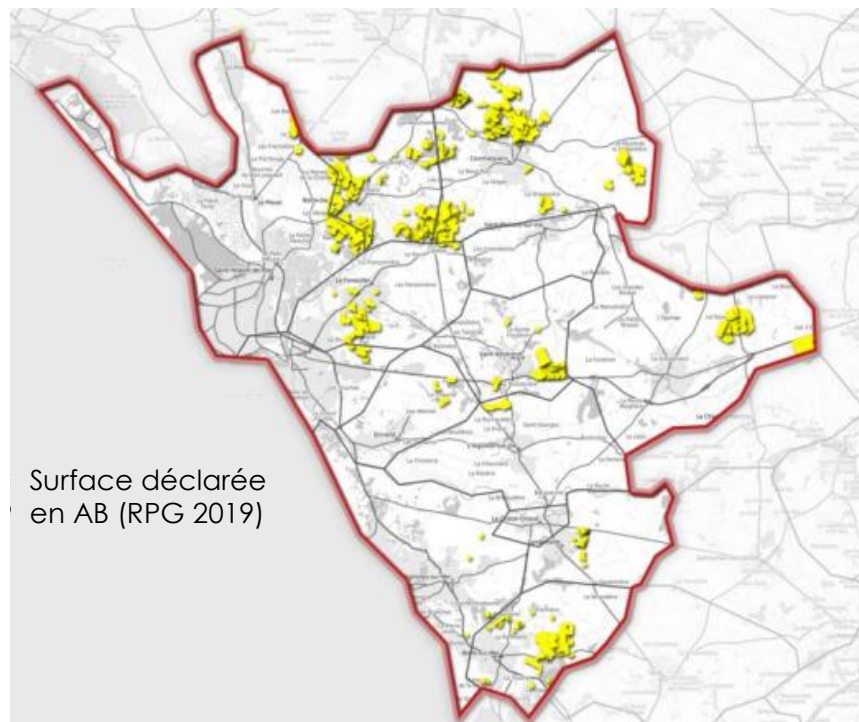
5 viticulteurs, sur la commune de Brem-sur-Mer



Source : Office du Tourisme, PSGXV

Valorisation de la production (1/2)

Plus d'une exploitation sur deux engagée dans au moins un signe de qualité



Et en 2020 :

- 27 exploitations en AB (18 %)
- 1 637 ha AB, soit 10 % de la SAU

Produit et appellation

Nombre de producteurs

	Vin	Fiefs vendéens	5
	Beurre	Beurre Charentes-Poitou	42
	Bovin	Bœuf de Vendée IG/24/01	22
	Volaille	Volaille de Challans IG/09/94	5
	Volaille	Volaille de Vendée IG/31/94	4
	Bovin	Bœuf fermier LA/16/93	21
	Bovin	Viandes de gros bovins de boucherie de race Blonde d'Aquitaine présentées en frais LA/05/11	1
	Volaille	Différents cahiers des charges dont poulet plein air 100 jours LA/08/05	4
	Légumes sec	Haricots blancs LA/27/05 et Moquette de Vendée IG/05/00	1
	Poisson	Sardines à l'huile d'olive vierge extra préparées à l'ancienne LA/33/99	12
		Filets de maquereaux marinés au muscadet AOC et aux aromates LA/01/10	8

Principaux signes officiels de qualité produits sur le territoire hors bio (source Chambre d'agriculture et explorateur des SIQO 2021)

Plus d'une dizaine d'appellations présentes sur le territoire, en plus de Agriculture biologique

Valorisation de la production (2/2)

Plus d'une exploitation sur deux engagée dans au moins un signe de qualité

Plus d'une exploitation agricoles sur 2 a au moins un signe de qualité (SIQO + AB)

Répartition des exploitations du territoire en Agriculture Biologique :

- 5 en maraîchage,
- 5 en grandes cultures,
- 4 en production laitière,
- 4 en production allaitante,
- 3 en volailles,
- 1 en porc
- les autres sur des productions diverses (miel, vin...)

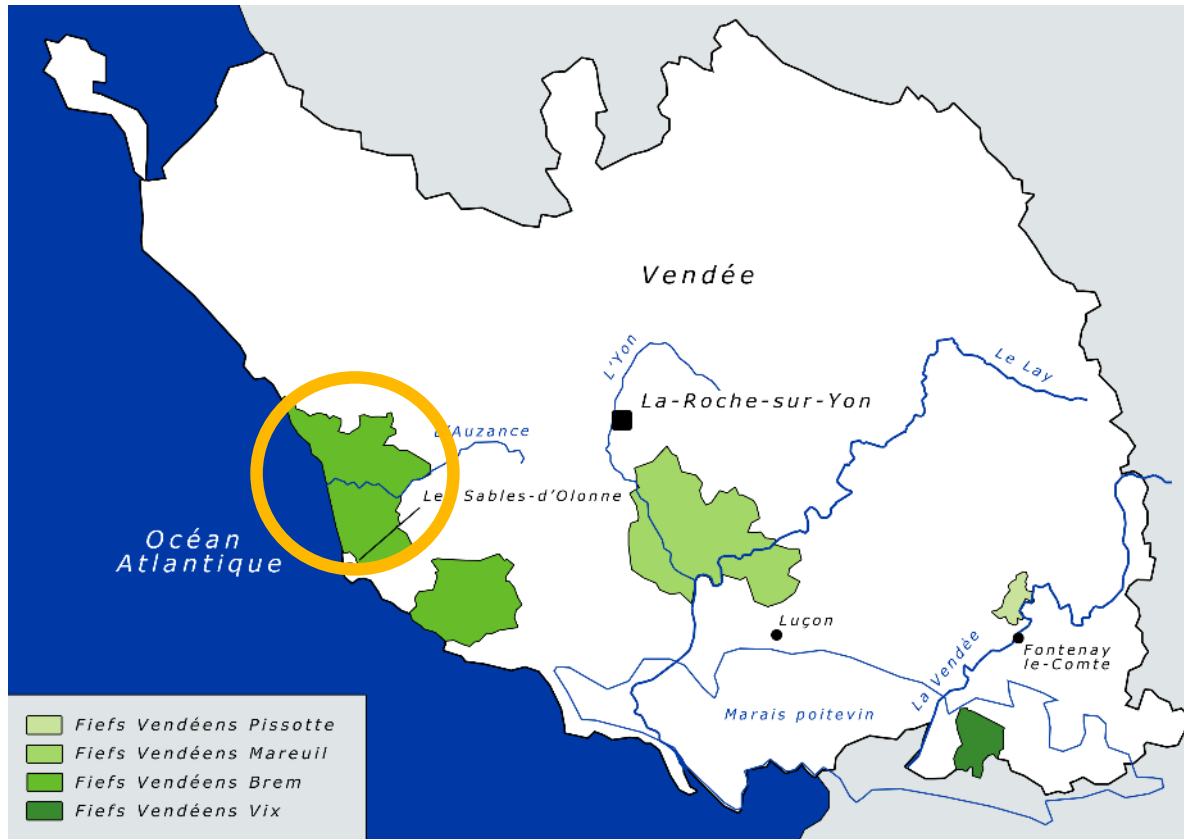
Produit et appellation			Nombre de producteurs
 AOC	Vin	Fiefs vendéens	5
	Beurre	Beurre Charentes-Poitou	42
	Bovin	Bœuf de Vendée IG/24/01	22
	Volaille	Volaille de Challans IG/09/94	5
	Volaille	Volaille de Vendée IG/31/94	4
	Bovin	Bœuf fermier LA/16/93	21
	Bovin	Viandes de gros bovins de boucherie de race Blonde d'Aquitaine présentées en frais LA/05/11	1
	Volaille	Différents cahiers des charges dont poulet plein air 100 jours LA/08/05	4
	Légumes sec	Haricots blancs LA/27/05 et Moquette de Vendée IG/05/00	1
	Poisson	Sardines à l'huile d'olive vierge extra préparées à l'ancienne LA/33/99	12
		Filets de maquereaux marinés au muscadet AOC et aux aromates LA/01/10	8

Principaux signes officiels de qualité produits sur le territoire hors bio (source Chambre d'agriculture et explorateur des SIQO 2021)

Plus d'une dizaine d'appellations présentes sur le territoire, en plus de Agriculture biologique

Valorisation de la production

AOC Fiefs Vendéens



Parcellaire viticole classé AOC Fiefs Vendéens Terroir de Brem sur Mer

Source : INAO, 2018



Dans le secteur de Brem-sur-Mer (382 ha classés), les vignes se trouvent à quelques centaines de mètres de l'océan. Elles occupent des coteaux en pente douce, autour du marais d'Olonne, entre 10 et 30 mètres d'altitude. Les sols reposent sur des schistes, rhyolites, granites et microgranites désagrégés ou altérés.

Quizz

PRODUCTION MAJORITAIRE

Quelle est l'espèce de poisson la plus pêchée, en tonnes ?

- Le merlu
- La sardine
- La crevette
- Les chinchards et congres

Quizz

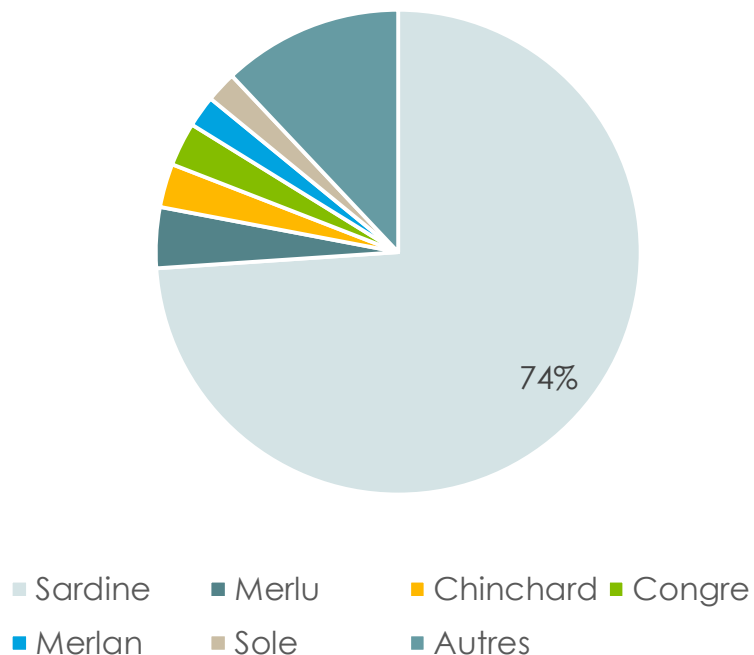
PRODUCTION MAJORITAIRE

Quelle est l'espèce de poisson la plus pêchée, en tonnes ?

- Le merlu
- La sardine
- La crevette
- Les chinchards et congres

La sardine, l'espèce de poisson emblématique sur le territoire

Pêche débarquée en 2020*



Un complexe portuaire à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, porté par la SEM des Ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (Société d'Economie Mixte), pour une pêche professionnelle et touristique, sur un modèle plus artisanal que celui des Sables d'Olonne.

Une trentaine de bâtiments actifs : des fileyeurs et des ligneurs, essentiellement.



Pour inciter les commerçants du territoire à s'approvisionner localement, la SEM a créé un label pour les poissonniers partenaires de la criée. Cette action de promotion, conduite par l'Agglomération invite la population à consommer local.



*attention à l'impact du COVID19

Quizz

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Combien d'exploitations agricoles étaient recensées sur le territoire en 2020 ?

- 103
- 152
- 214
- 322

Quizz

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Combien d'exploitations agricoles étaient recensées sur le territoire en 2020 ?

- 103
- 152
- 214
- 322

Une population professionnelle vieillissante

Un sujet pour le renouvellement, à l'échelle du territoire mais aussi nationale

En 2020 : **226** chefs d'exploitation, **152** exploitations 

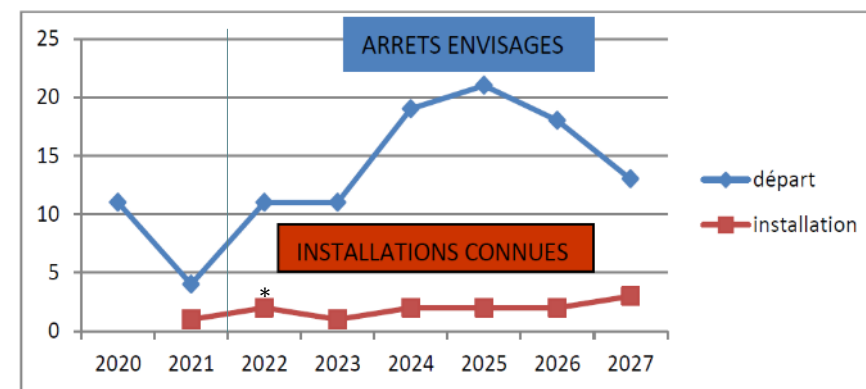
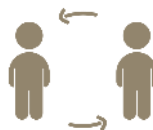
Une population en diminution :

58 chefs d'exploitation en 2016  **31** chefs d'exploitation en 2020 

35 % des exploitants (108) ont **+ de 55 ans.**

Ce vieillissement aura un impact fort entre 2024 et 2028, notamment auprès des éleveurs bovins; Vieillesse et diminution également des pêcheurs

Taux de renouvellement estimé de **39 %**



Source : Chambre d'agriculture, 2020-21

*Finalement, une dizaine d'installation en 2022

Quizz

Système de questions à choix multiple (x4), chaque réponse étant associée à une couleur. Le public lève des cartons de couleur identique pour choisir la réponse

FONCIER ET URBANISATION

Quelle a été la variation du prix des terres agricoles (libre non bâti) entre 2020 et 2021, sur le Bas Bocage (PSGXV hors St-Hilaire) ?

- -1 %
- +2 %
- +4 %
- +12 %

Quizz

Système de questions à choix multiple (x4), chaque réponse étant associée à une couleur. Le public lève des cartons de couleur identique pour choisir la réponse

FONCIER ET URBANISATION

Quelle a été la variation du prix des terres agricoles (libre non bâti) entre 2020 et 2021, sur le Bas Bocage (PSGXV hors St-Hilaire) ?

- -1 %
- +2 %
- +4 %
- +12 %

Sur la commune de Saint-Hilaire-de-Riez, c'est +12 %

Une forte pression foncière urbaine sur les espaces agricoles



+1,1% de croissance démographique annuelle entre 2013 et 2018, entraînant un étalement urbain et une artificialisation significative ;



+ 1,2 % d'artificialisation entre 2009 et 2019, contre + 0,8 % en Vendée



Prix des terres **en augmentation**, mais valeurs proches des moyennes vendéennes ou légèrement inférieures (prix plus élevées dans la plaine vendéenne et le marais Poitevin)

Sur le PSGXV, près de 400 projets de vente de terres agricoles observés lors des 5 dernières années

Marais breton-vendéen (Saint Hilaire de Riez)		Bas bocage (les 13 autres communes du PSGXV)	
libre non bâti	2 270 €/ha (+ 12 %),	libre non bâti	2 610 €/ha (+ 4 %)
loué non bâti	1 700 €/ha (+ 3%)	loué non bâti	2 150 €/ha (+ 3 %)



3,16ha de friches industrielles recensées*

Peu de friches agricoles sur le PSGXV à l'exception de Brem-sur-Mer : une partie du vignoble classée en AOC Fiefs Vendéens n'est pas exploitée

**sur les communes de Commequiers, Coëx, Landevieille et Notre Dame de Riez (source Cartofriches)*

Quizz

Production et émissions

Quel est le principal gaz à effet de serre produit par l'agriculture ?

- Le dioxyde de carbone (CO_2)
- Le protoxyde d'azote (N_2O)
 - L'ozone (O_3)
- Le méthane (CH_4)

Quizz

Production et émissions

Quel est le principal gaz à effet de serre produit par l'agriculture ?

- Le dioxyde de carbone (CO_2)
- Le protoxyde d'azote (N_2O)
 - L'ozone (O_3)
 - Le méthane (CH_4)

Un secteur agricole émissif

mais peu consommateur d'énergie et source de solutions

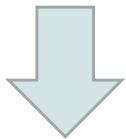
37% des émissions de GES sont agricoles (versus 40 % environ en Vendée)

Principales émissions = **méthane** (CH_4) issu de l'élevage et **protoxyde d'azote** (N_2O) issu principalement des épandages d'intrants azotés

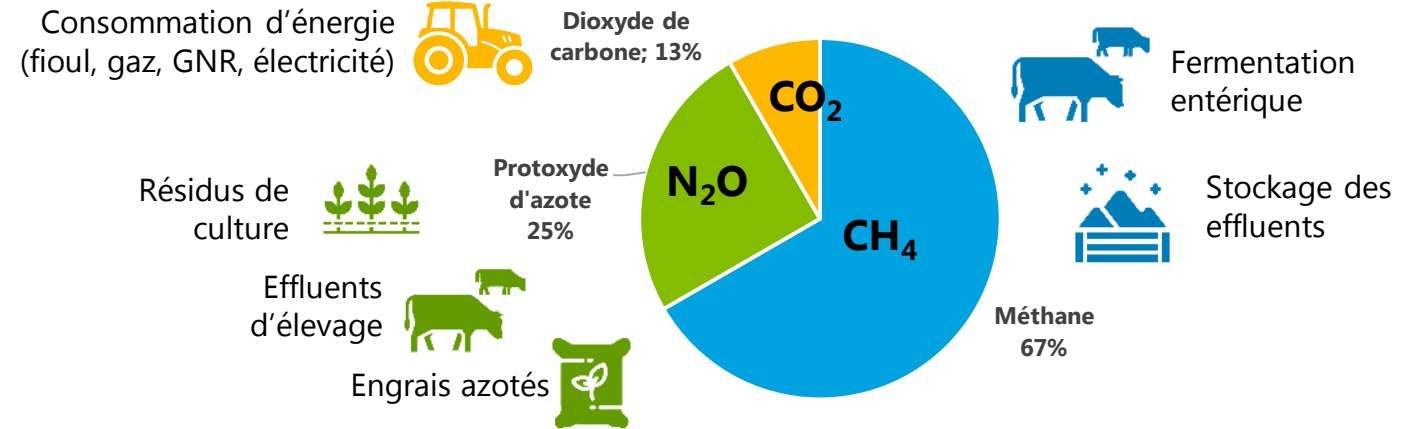


Emissions de Gaz à effet de Serre du secteur agricole français

Source : L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, ADEME, janvier 2019



Le delta entre échelles locale et nationale correspond à une proportion d'activités émissives différentes + la présence du marais, qui émet lui-même du méthane.

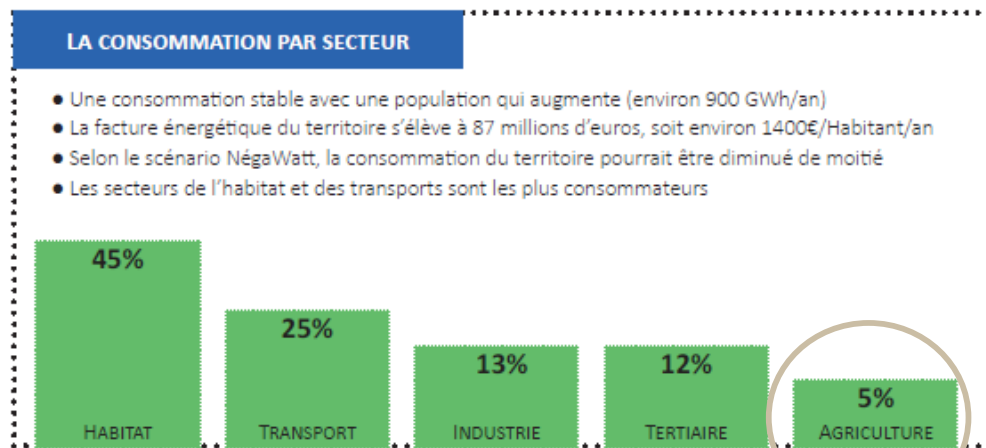


Un secteur agricole émissif

mais peu consommateur d'énergie et source de solutions

37% des émissions de GES sont agricoles (versus 40 % environ en Vendée)

Principales émissions = **méthane** (CH_4) issu de l'élevage et **protoxyde d'azote** (N_2O) issu principalement des épandages d'intrants azotés



5% de la consommation énergétique du PSGXV provient du secteur agricole
1er type d'énergie utilisée = produits pétroliers pour les engins agricoles notamment



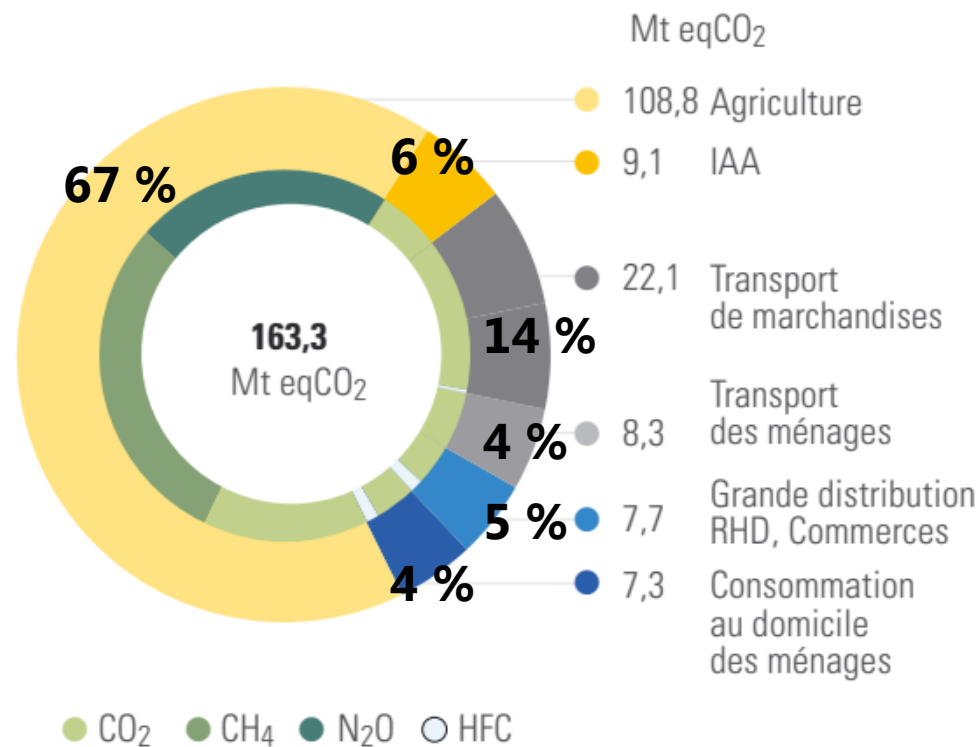
Unités agricoles et non agricoles

3 unités de méthanisation agricoles sur le territoire : 2 valorisant les déchets de l'agriculture et 1 alimentée uniquement par des produits végétaux

Agriculture et changement climatique

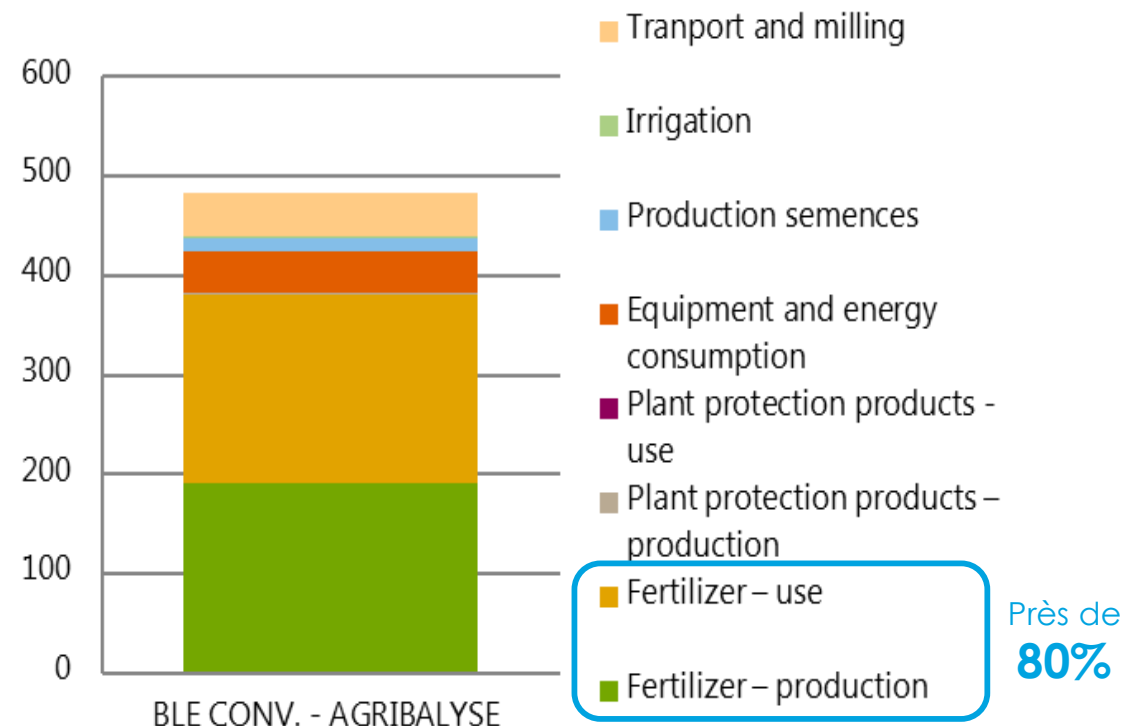
Emissions de gaz à effet de serre

Bilan carbone de l'alimentation en France



Source : L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en **France**, ADEME, janvier 2019

Emissions de gaz à effet de serre associées à la production d'1 kg de farine (g eqCO₂)



Source : Agrosolutions d'après Agribalyse

L'utilisation et la fabrication des **fertilisants azotés** sont responsables de la majorité des émissions de GES des produits d'origine végétale : **80 % pour un kg de farine.**

Des préconisations déjà actées

Dans les fiches actions du PCAET

Un territoire sobre

Eduquer aux impacts de l'alimentation sur le climat

Un territoire qui s'adapte et lutte contre les effets du changement climatique

Rechercher la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau

Créer une dynamique d'amélioration environnementale continue

Un territoire autonome

Accompagner et optimiser les projets de méthanisation cohérents sur le territoire

Développer le bois-énergie, l'agroforesterie et la valorisation de la ressource bois des haies

Elaborer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial

Améliorer l'offre alimentaire de la restauration collective du territoire

Développer et favoriser des circuits de transformation, commercialisation et de distribution durables et locaux



Intitulés des fiches actions ayant un lien avec la thématique, extraits du PCAET

Quizz

GESTION DES RESSOURCES

Quelle part représente l'irrigation dans les prélèvements d'eau de l'Agglomération en 2020 ?

- Environ 1/5
- Environ 1/4
- Environ 1/3
- Environ 1/2

Quizz

Production et émissions

Quelle part représente l'irrigation dans les prélèvements d'eau de l'Agglomération en 2020 ?

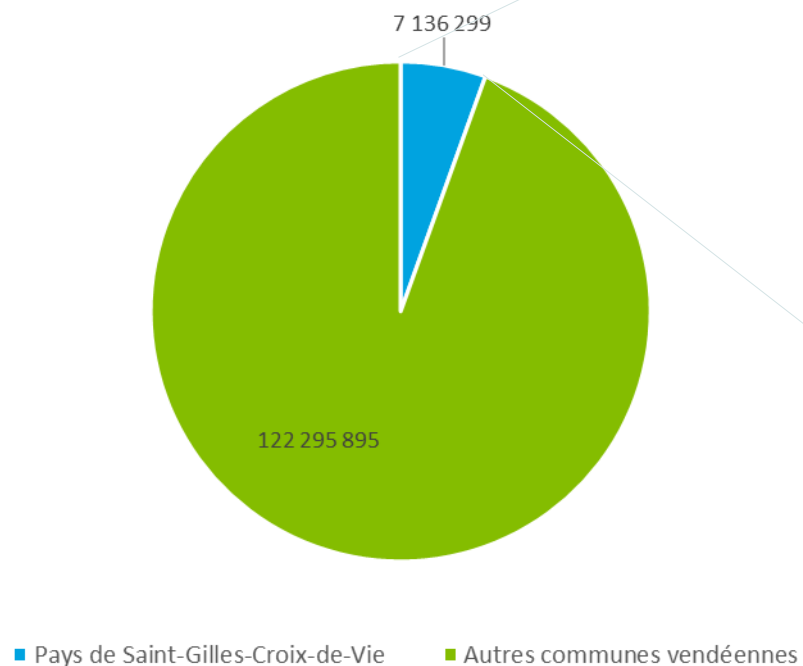
- 1/5
- 1/4
- 1/3
- 1/2

Les prélèvements d'eau sur le territoire

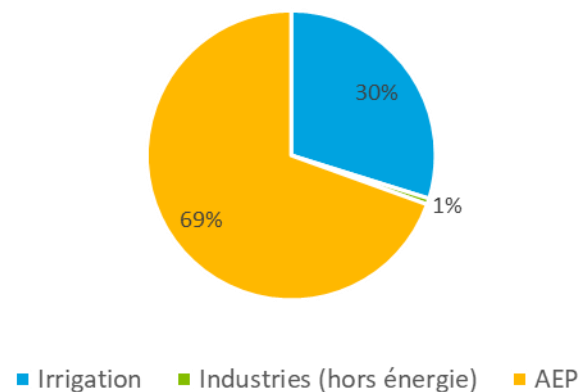
5,5 % de l'eau prélevée en Vendée l'est sur le territoire de l'Agglomération

L'EPCI représentant 4,3 % de la superficie du département

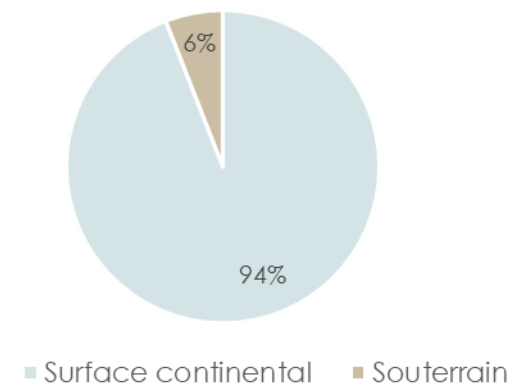
Volume prélevé en Vendée en 2020 (m3)



Volume PSGXV (11 communes)
2020 selon l'usage (m3)



Volume PSGXV (11 communes)
2020 selon le type d'eau (m3)

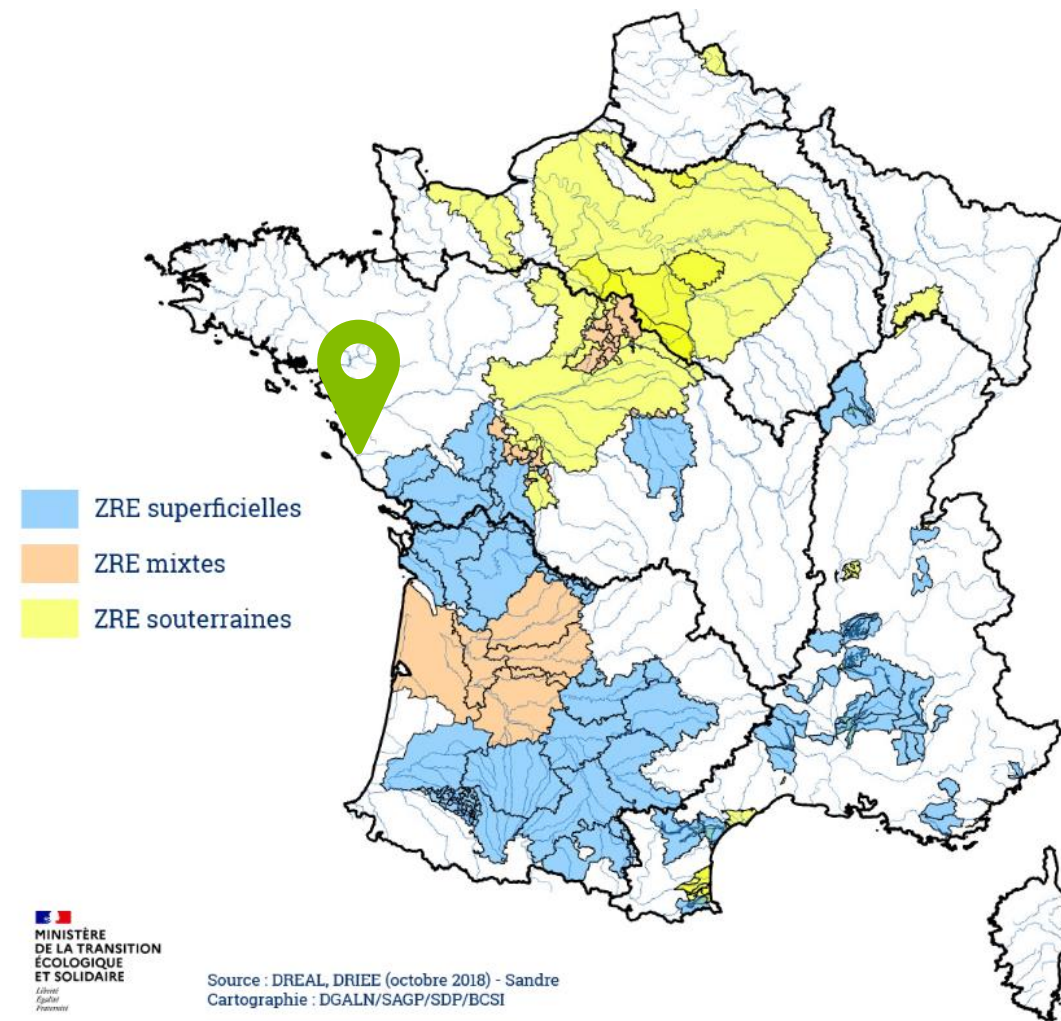
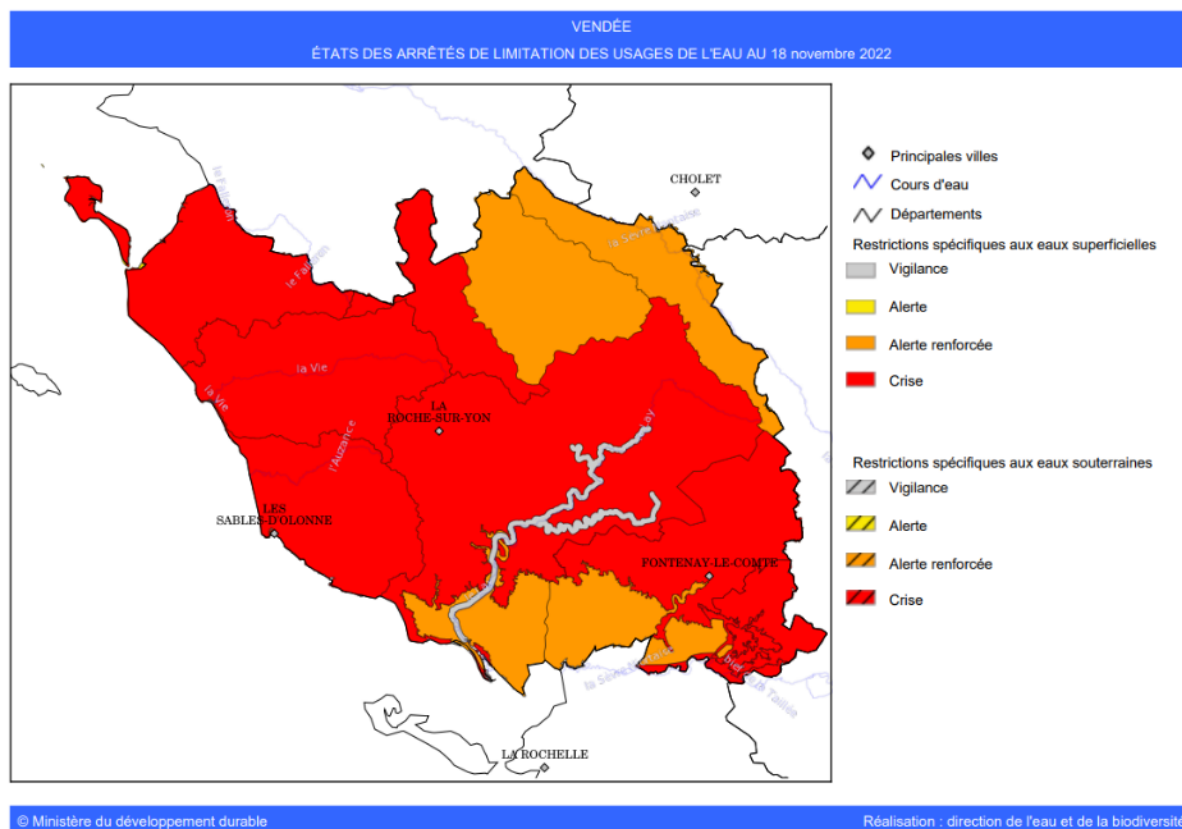


Plus du 2/3 de l'eau prélevée est destinée à l'Alimentation en Eau Potable (prélèvements sur la commune de Landevieille). L'irrigation représente le reste (prélèvements sur 11 communes). La grande majorité de ces prélèvements est effectuée dans le réseau hydrographique de surface.

Dispositifs réglementaires

Pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

- Le territoire n'est pas classé en Zone de Répartition des Eaux,
- Mais est encore sous arrêté de restriction « Crise - Eaux superficielles » au 18 novembre 2022



Des préconisations agricoles déjà actées

Dans les fiches actions du PCAET



2.2 Protéger et améliorer la ressource en eau

2.2.1 Rechercher la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau

Priorité 2

Exemplarité

Accompagner à l'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique

Cf. Action 2.5.1 « Créer une dynamique d'amélioration environnementale continue »

- Accompagner l'Association Syndicale Autorisée des Irrigants (ASAI) du Gué-Gorand sur l'optimisation de leurs pratiques d'irrigation
- Acquisition de sondes capacitatives et formation des agriculteurs à leur utilisation
- **Participer à l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)** *Cf. slide suivante*
 - l. Le PTGE est une démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire dans un projet global en vue de faciliter la préservation et la gestion de la ressource en eau. Il est pensé sur un périmètre cohérent d'un point de vue hydrologique, le bassin versant de la Vie et du Jaunay. Dans ce cadre, les points suivants seront abordés :
 - a. Acquisition de références de pratiques agricoles, via l'expérimentation sur des exploitations avec des spécialistes, permettant de réduire la consommation d'eau et de limiter les risques de pollution de l'eau : couverture des sols, techniques culturales sans labour, agroforesterie (*cf. fiche-action Développer l'agroforesterie et la valorisation de la ressource bois*), méthodes d'irrigation résiliente, choix d'itinéraires culturels plus économes en eau ou de variétés moins gourmandes en eau...
 - b. Diffusion de ces références auprès des exploitants pour les informer et les sensibiliser
 - c. Exploration de la mise en place d'aménagements modérés de stockage d'eau mutualisant l'utilisation de la ressource entre différents utilisateurs et ne portant pas préjudice au cours d'eau du territoire
 - d. Engagement des différents acteurs sur une priorisation commune des usages de l'eau stockée

Des préconisations déjà actées

Dans les fiches actions du PCAET

Et au niveau de la collectivité :

Mettre en place le programme "chaque goutte compte" ou équivalent

- Ce programme a été lancé par Vendée Eau en 2006 afin de lutter contre le gaspillage de l'eau et de maîtriser les consommations de cette ressource. Il permet un accompagnement technique des collectivités par la diffusion de guide de bonnes pratiques, la mise à disposition d'un logiciel de suivi des consommations, d'actions de promotions de la démarche auprès du grand public et d'actions d'informations et de formation des agents. Pour cela, il convient de :
 - Réaliser un diagnostic sur la consommation afin d'identifier les sites les plus gourmands en eau et d'analyser ces utilisations
 - Définir des actions concrètes et les appliquer dans les différents bâtiments
 - Réaliser dans les meilleurs délais les travaux identifiés dans les bâtiments (fuites, réseaux à moderniser, etc.)
 - Poursuivre l'installation d'équipements hydro-économes dans les bâtiments publics
 - Mettre en place un outil de suivi des consommations d'eau potable dans les bâtiments et porter attention aux augmentations
 - Former les agents en charge de la gestion des bâtiments à poursuivre et actualiser le diagnostic
 - Sensibiliser les agents en charge de la maintenance et les usagers des différents sites
 - Sensibiliser tous les agents présents dans les bâtiments à la bonne utilisation de cette ressource

Réaliser des économies d'eau dans les espaces verts

- Aménager les espaces verts de manière à limiter la consommation d'eau (tout en gardant des espèces locales et demandant peu de coupes pour rester dans la diminution des déchets verts) : organisation et choix des espèces végétales, pratiques moins consommatrices (paillage, etc.)
- Favoriser les équipements hydro-économes pour les espaces verts
- Former et sensibiliser les services des espaces verts
- Récupérer et utiliser l'eau de pluie pour les différents arrosages et nettoyages du matériel

Réaliser une étude sur la destination des eaux traitées des stations d'épuration (terrains agricoles, espaces verts, aménagements sportifs...)

Valoriser et poursuivre les actions réalisées

- Echanger et partager les bonnes pratiques avec d'autres collectivités pour actualiser les actions à mettre en œuvre
- Valoriser les actions mises en place : journal de la Communauté d'Agglomération, journaux communaux, petit bulletin, réseaux sociaux, affichage dans les bâtiments au niveau des points d'eau, etc. (Communiquer en interne sur les économies réalisées (monétaires et volumétriques) depuis la mise en place des actions (réalisation d'un avant/après)

2.2 Protéger et améliorer la ressource en eau

2.2.1 Rechercher la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau

Priorité 2

Exemplarité

Dispositifs réglementaires

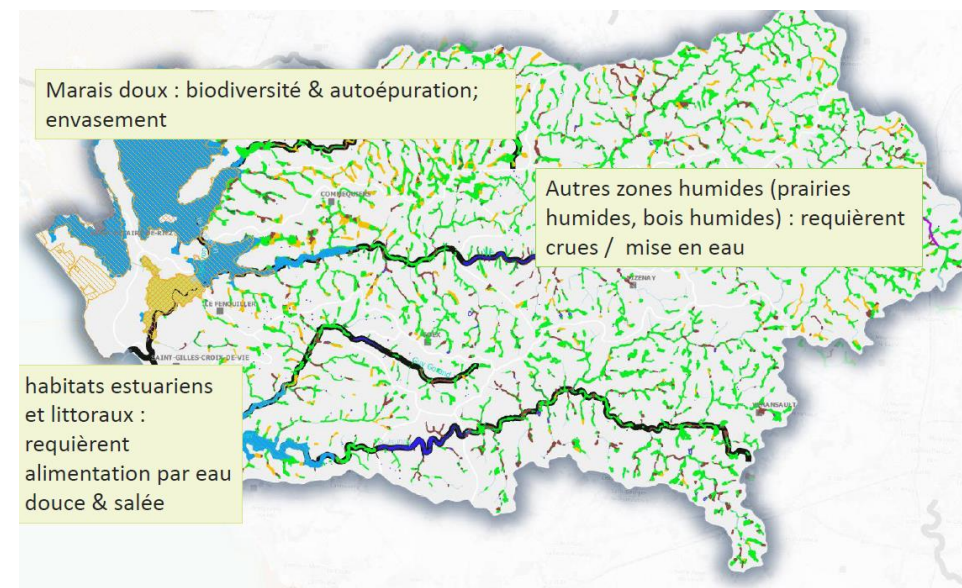
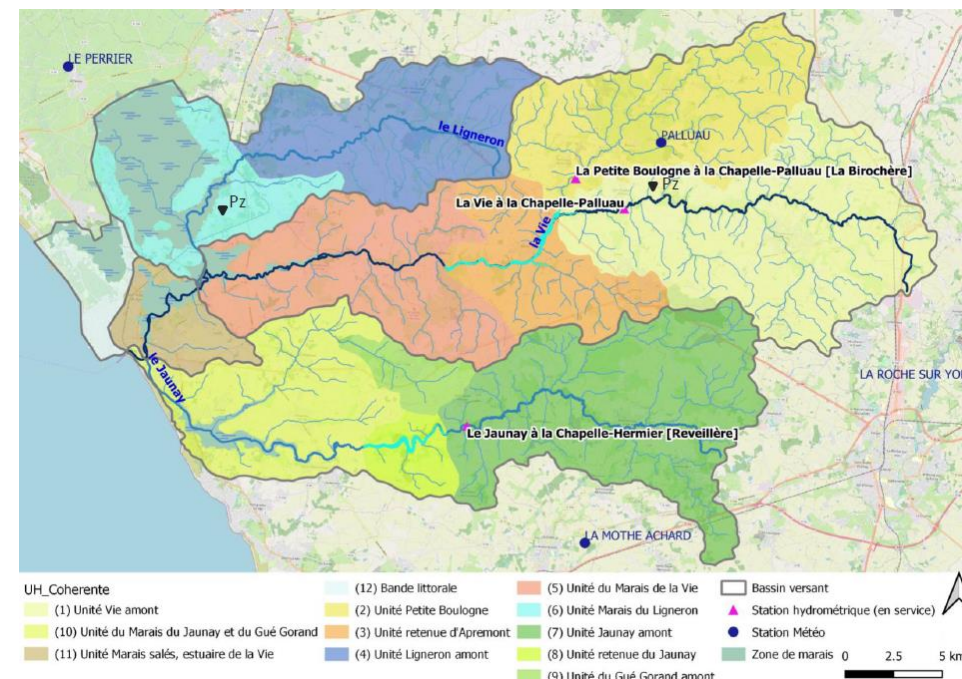
Pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

- Un PTGE, Projet Territorial de Gestion de l'Eau est en cours, porté par le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, qui dépasse en partie le cadre du territoire

Synthèse partielle (Source : CACG)

Milieux	Enjeu de gestion de l'eau
Cours d'eau	Respecter les Débits Minimum Biologiques en toute période Conserver (ou restaurer) l'inondabilité des annexes hydrauliques / lit majeur Permettre la continuité écologique en priorité en aval des 3 barrages et sur le Ligneron Préserver / restaurer les zones humides
Marais doux	Printemps : maintien baisse Eté : pas suffisamment d'eau Gestion concertée des niveaux d'eau Fonctionnalité réseaux hydrauliques : débit suffisant pour limiter envasement (dépend de la vitesse et de la dimension des particules) Garantir inondabilité par eau douce Limiter l'érosion par la végétalisation des berges
Plans d'eau	Garantir inondabilité des annexes par eau douce (frayères à brochet)

Conservation des milieux marais en l'état compliquée (impossible?) en période d'étiage / CC
Atteinte du bon état
Anticipation des inondations marines et d'eau douce nécessaire



Des préconisations déjà actées

Dans les fiches actions du PCAET

1) Identifier les zones agricoles à enjeux

- Définir les zones à enjeux spécifiques du territoire (biodiversité, érosion, déprise agricole)

2) Mettre en place un pilotage de type « Dialogue Permanent pour la Nature »

- Animer et accompagner le réseau dans l'intégration des enjeux environnementaux au sein des pratiques agricoles à l'aide de l'outil « Dialogue Permanent pour la Nature » Cf. *slide suivante*
- Créer et/ou valoriser des groupes de travail participatifs, pour atténuer l'empreinte carbone et faire progresser la biodiversité au sein des exploitations
- Créer et réaliser, au besoin, des travaux de génie écologique et infrastructures agroécologiques : travaux et réhabilitation de paysages, réseau de haies, curages et mares...

3) Créer du lien synergique

- Créer un réseau d'exploitants engagés sur la base du volontariat avec un objectif de **50 fermes sur 5 ans (soit 10/an)**
- Impulser une démarche participative en intégrant les habitants du territoire (citoyens, consommateurs, élus du territoire...), au dispositif afin que chaque acteur de la chaîne alimentaire puisse se saisir des enjeux environnementaux liés à l'agriculture
- Organiser des visites d'exploitations encadrées pour définir les objectifs d'amélioration à atteindre (1/an/exploitation)

4) Montée en compétences des agriculteurs

- Valoriser et/ou participer (financièrement) aux programmes de formation, des partenaires techniques, pertinents sur la question de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, notamment sur :
 - les pollinisateurs et la biodiversité dans la gestion des espaces
 - le stockage de carbone
 - la protection des sols agricoles
 - l'agroforesterie (cf. *Action 3.1.5 « Développer le bois-énergie, l'agroforesterie et la valorisation de la ressource bois des haies »*)
 - le pâturage

2.5 Accompagner les systèmes économiques du territoire, ainsi que l'aménagement urbain et l'habitat

2.5.1 Créer une dynamique d'amélioration environnementale continue des pratiques agricoles sur le territoire

Priorité 1

Des préconisations déjà actées

Dans les fiches actions du PCAET

2.5 Accompagner les systèmes économiques du territoire, ainsi que l'aménagement urbain et l'habitat

2.5.1 Créer une dynamique d'amélioration environnementale continue des pratiques agricoles sur le territoire

Priorité 1

5) Mesurer les améliorations environnementales

- Bilans carbone à N et N+5 par exemple avec les outils : CAP2ER, Clim'agri, etc.
- Bilans faunes et flores à l'aide d'indicateurs définis via des bases de données naturalistes
- Bilan des atouts environnementaux haies, mares, prairies...

6) Créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs

- Intégration des agriculteurs dans des circuits alimentaires de proximité (*cf. Action 3.2.3 « Développer et favoriser des circuits de transformation, commercialisation et de distribution durables et locaux »*)
- Introduction des produits alimentaires des agriculteurs dans les services de restauration du territoire (*cf. Action 3.2.2 « Améliorer l'offre alimentaire de la restauration collective du territoire »*)

7) Valoriser la démarche auprès du grand public

- Concevoir des outils de communication afin d'encourager, soutenir et valoriser l'engagement des producteurs à une amélioration environnementale continue de leurs pratiques agricoles.

Le Dialogue Permanent pour la Nature

Un outil à exploiter ?

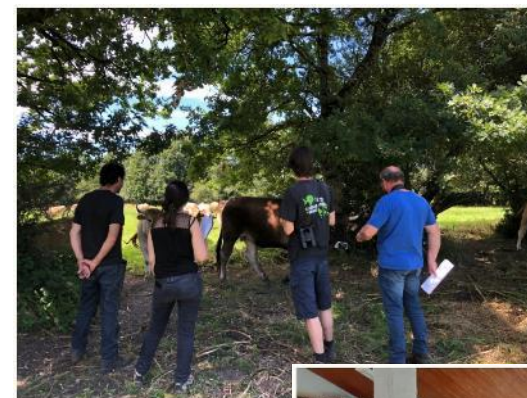
- Lors de la visite de la ferme, des échanges sont menés entre plusieurs acteurs, autour de toutes les grandes thématiques qui ont un impact direct ou indirect sur la biodiversité sauvage : éléments de paysage comme les haies, les mares, les buissons, mais aussi réflexions sur l'utilisation du pétrole, le chargement de pâturage, la provenance des semences, les engagements associatifs...
- Le DPN se déroule en 2 étapes :
 - une **visite de ferme participative**, qui associe, en plus de l'exploitant agricole, un ou une autre agriculteur du territoire et un habitant ou une habitante (pas nécessairement naturaliste mais sensible aux questions de nature, de paysage, d'alimentation). Cette visite de ferme est avant tout un espace d'écoute, de compréhension des trajectoires de l'agriculteur visité, et de réflexion commune. Elle n'est pas un outil de contrôle ou d'évaluation (c'est l'étape suivante qui permet de déterminer des actions à mettre en œuvre).
 - une **réunion de restitution collective** de plusieurs visites de ferme, appelée Commission de Progrès Biodiversité, à laquelle assistent des naturalistes qui connaissent les enjeux des territoires. Les comptes-rendus de visites de plusieurs fermes sont partagés, discutés, et des marges de progrès à réaliser sont décidées et écrites, en accord avec les agriculteurs concernées.



PAYSANS
DE NATURE®



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDEE



étape 1 : la visite de ferme pa



étape 2 : la Commission de Progrès Biodiversité (photo LPO85)

Les Mesures Agro-environnementales et climatiques

Des outils de soutiens de pratiques favorables

- Présence de 2 types de MAEC sur le territoire, avec une surface totale engagée de 3500ha
- Les MAEC participent au maintien relatif des prairies par rapport à d'autres territoires vendéens

enjeu **biodiversité** sur le périmètre Natura 2000 « *Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts* »

Les agriculteurs s'engagent à :

- préserver la biodiversité du site Natura 2000
- soutenir l'élevage extensif du marais
- favoriser le pâturage.

Territoire éligible : Zone humide du site Natura 2000 du Marais Breton

Des aides financières publiques permettent aux exploitants d'adapter leur production vers un système respectueux des habitats, de la faune et de la flore.

- 41 exploitations sont engagées en MAEC biodiversité sur le Pays de Saint-Gilles Croix de Vie pour 3208 ha (sur les différentes mesures).

enjeu **Eau** sur toute la zone bocagère du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant Vie et Jaunay

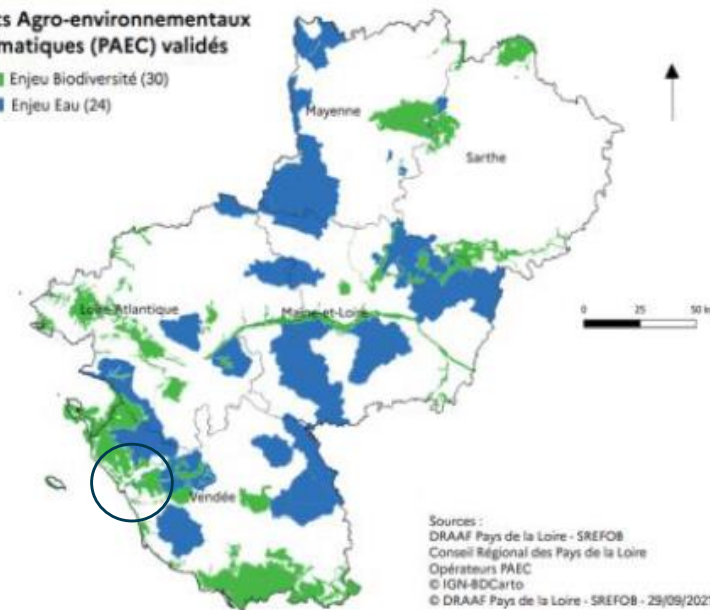
Le cahier des charges s'applique sur la totalité de l'exploitation. L'objectif est une augmentation de la part d'herbe, une augmentation de l'autonomie alimentaire du troupeau et une réduction de l'utilisation des phytosanitaires.

- 3 exploitations (sur Coex) sont engagées en mesure système pour un total de 225 ha

Mesures Agro-environnementales et climatiques Territoires ouverts à la contractualisation en 2021

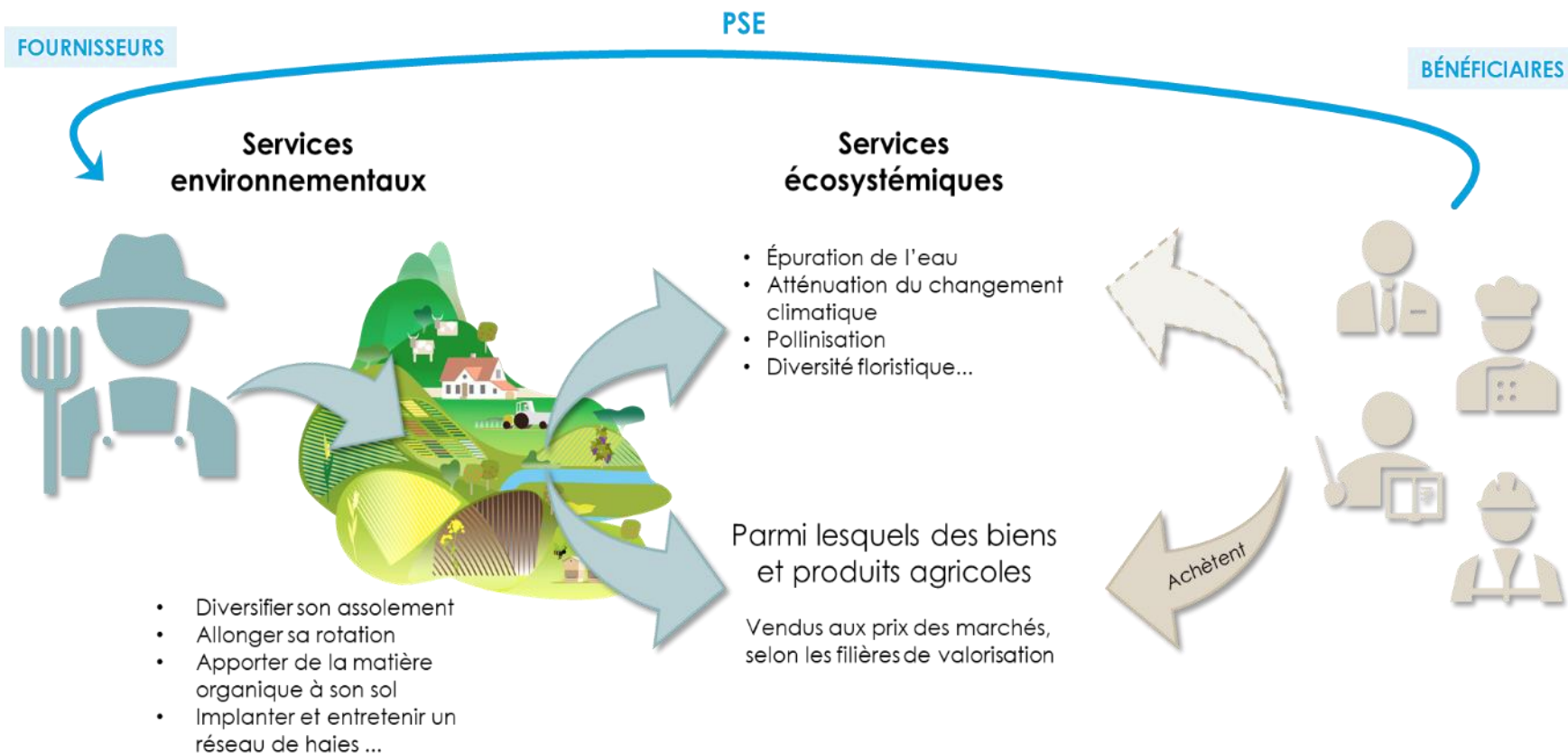
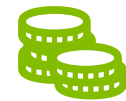
Projets Agro-environnementaux et Climatiques (PAEC) validés

- Enjeu Biodiversité (30)
- Enjeu Eau (24)



Et au-delà des MAEc ?

Les Paiements pour Services Environnementaux ?



- Sont des sortes de PSE :** les primes filières sur cahier des charges de performance environnementale, l'achat de crédits carbone sur le marché volontaire, les contrats de compensation écologique, les obligations réelles environnementales, les PSE pilotes du Plan Biodiversité distribués par les Agences de l'eau, etc.

Privé / privé



Public / privé



Pour aller plus loin

Dans les pages suivantes vous trouverez des points techniques spécifiques sur :

- Les leviers agricoles d'atténuation du changement climatique
 - Apporter de la matière organique pour fertiliser son sol n'a pas toujours un effet positif sur le bilan carbone de l'exploitation. Cela dépend du type d'apports organiques
 - La capacité d'un sol à stocker du carbone dépend du taux de matière organique initial et du taux d'argile du sol
- Les GES les plus contributifs au réchauffement climatique le sont soit par leur quantité dans l'atmosphère, soit par leur pouvoir de réchauffement
 - Les GES issus de l'élevage et de la fertilisation ont un plus fort pouvoir de réchauffement
 - Les GES issus de l'élevage et de la fertilisation contribuent au réchauffement climatique à hauteur de 22%
- L'activité humaine mondiale a un effet sur la biodiversité, puisqu'elle est responsable de 5 facteurs d'érosion de celle-ci. Ces facteurs concernent l'échelle globale et tous les espaces terrestres, eaux douces et marins.

Quizz

Pratiques et émissions de GES

Identifiez la pratique agricole qui peut parfois entraîner un effet négatif sur le stockage et/ou la diminution des émissions de tCO₂ eq. :

- Diminuer l'utilisation de fertilisants minéraux
 - Augmenter les apports organiques
- Baisser l'âge au vêlage des primipares
 - Allonger la durée de pâturage

Quizz

Pratiques et émissions de GES

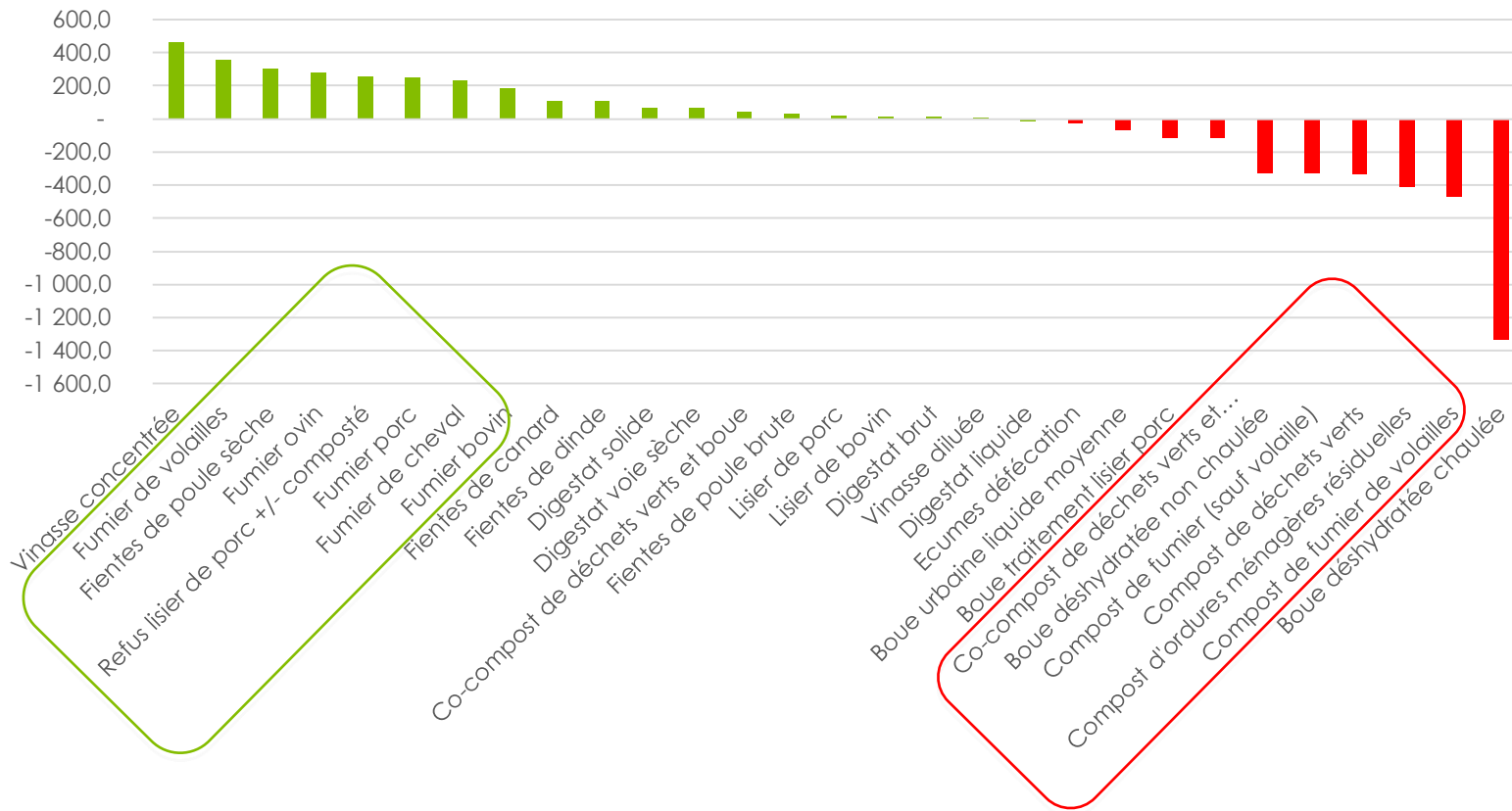
Identifiez la pratique agricole qui peut parfois entraîner un effet négatif sur le stockage et/ou la diminution des émissions de tCO₂ eq. :

- Diminuer l'utilisation de fertilisants minéraux
 - Augmenter les apports organiques
- Baisser l'âge au vêlage des primipares
 - Allonger la durée de pâturage

Attention au type d'apport organique

Certains sont plus émissifs que d'autres

Rapport C Humifié - Emissions Amont
(kg CO₂eq/t)



Cas du compost :

Facteur d'émission élevé car le processus de compostage (fermentation) libère beaucoup de CO₂, de CH₄ et N₂O

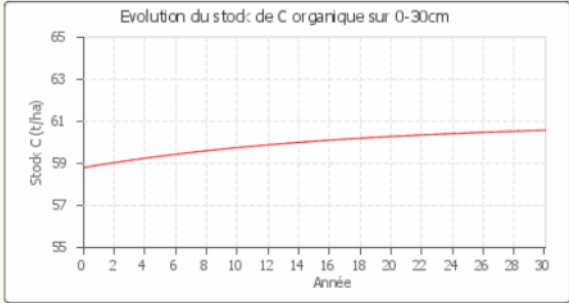
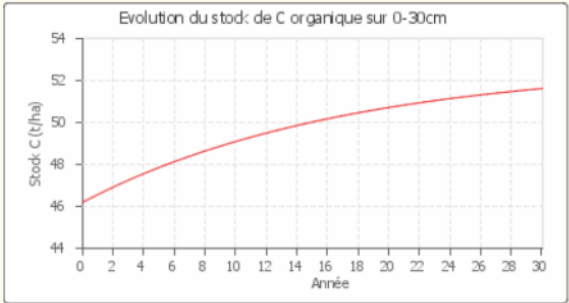
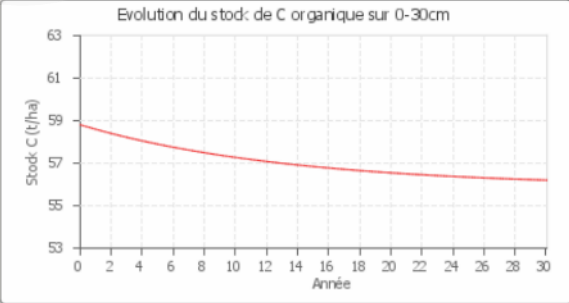
D'après des diagnostics d'exploitation réalisés par Agrosolutions, les apports de compost sont plutôt défavorables

→ les émissions ne compensent pas le stockage, ce qui **peut pénaliser les bilans.**

Quand on cherche à adresser l'enjeu de l'atténuation de l'impact de l'agriculture sur les émissions de GES, il faut privilégier les engrais organiques les plus bruts (fumiers notamment). Néanmoins, cela peut pénaliser l'enjeu de la préservation de la qualité des ressources en eau...

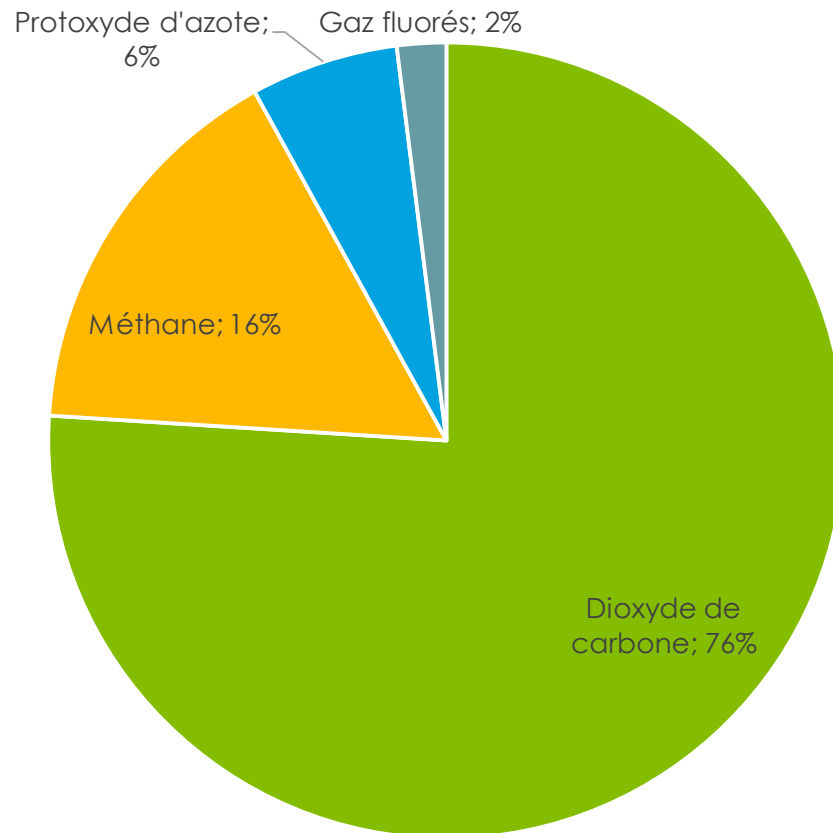
Point théorique sur le stockage de carbone dans les sols

Exemples de dynamiques de stockage-déstockage qui dépendent du sol

	Scénario initial	Scénario 2	Scénario 3
Teneur en carbone organique (gC/kg)	14	11	14
C/N	10	10	10
Teneur en argile (g/kg)	350	350	250
Variation de la teneur en C organique sur les 20 premières années			
Stockage de carbone sur les premières 20 années (/ha/an)	+ 0,07 tC + 0,27 tCO ₂ eq	+ 0,23 tC + 0,83 tCO ₂ eq	- 0,11 tC - 0,41 tCO ₂ eq
Conclusion / interprétation	Situation initiale	Lorsque le taux de carbone organique initial est réduit par rapport à la situation de base, le stockage de carbone augmente (toutes choses égales par ailleurs).	Lorsque le taux d'argile du sol est plus faible que dans la situation initiale, le potentiel de stockage du sol est aussi plus faible. Il aurait même tendance à se comporter à l'inverse et donc à déstocker du C org.

L'effet de serre et les gaz à effet de serre

Contribution au changement climatique des différents gaz à effet de serre (Source : GIEC, 2014)

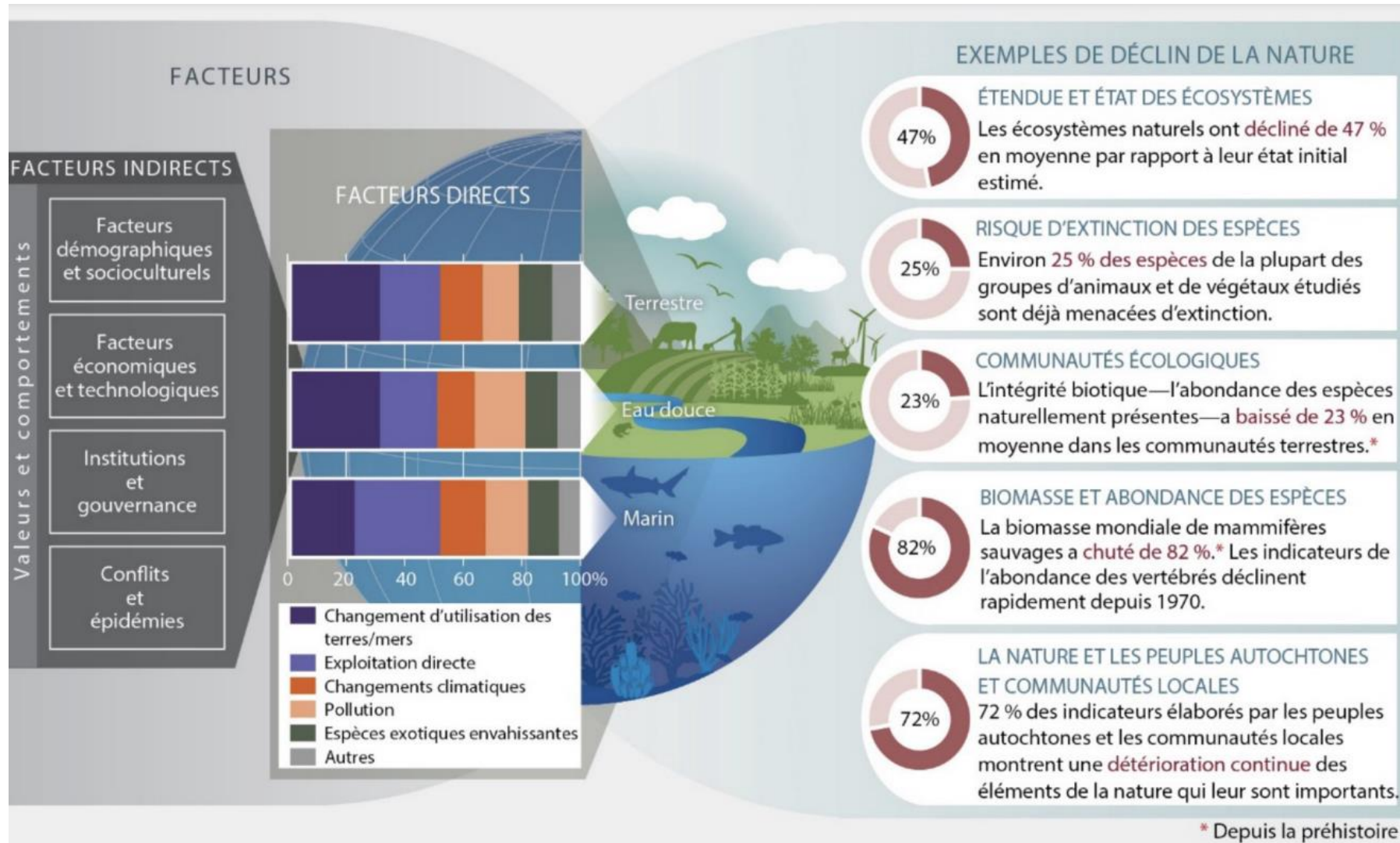


La **tonne de CO_2 équivalent** (teq CO_2), un indicateur unique pour traduire le **pouvoir de réchauffement global** (PRG) des gaz à effet de serre.

GAZ	PRG	Sources, secteurs concernés
CO_2	1	Transport, chauffage, production d'électricité et déforestation
CH_4	28 - 30	Elevage du bétail , décharges, rizières, marais et feux de forêt
N_2O	265	Agriculture (engrais minéraux)
SF_6	23500	Réfrigération, bombes aérosol et mousses industrielles

Activité humaine globale

Et érosion de la biodiversité



5 facteurs directs d'érosion de la biodiversité identifiés à l'échelle mondiale :

- Changement d'utilisation des terres
- Exploitation directe
- Changements climatiques
- Pollution
- Espèces exotiques envahissantes



Avec le soutien financier de



Atelier

2

Travail en sous-groupe : **s'approprier les forces et faiblesses du territoire**

Travail en sous-groupe : **construire la trajectoire**

Mise en commun : **restituer et donner son avis**

Compléter la
matrice...



20 minutes

Les règles du jeu

- Répartition en sous-groupes
- A partir de la matrice, **complétez les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces**
- Nous travaillerons par la suite plus précisément sur les **faiblesses** (à corriger), les **opportunités** (pistes à emprunter) et les **menaces** (à contrer)
- Une idée **nouvelle** par personne
- On passe d'une personne à une autre jusqu'à épuisement des idées
- Il est possible de ne pas s'exprimer



Matrice des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Par rapport à la pêche et à la production agricole

ATOUTS

- Une agriculture structurée, stabilisée sur le territoire, plutôt variée, malgré une forte empreinte de la production bovine
- Un maintien relatif de l'élevage et des prairies (rôle des MAEC)
- Peu d'exploitations maraîchères, mais sur des modèles et des productions diversifiés
- Des SIQO présents, essentiellement liés à la production animale
- Image positive du système agricole vendéen
- Un léger regain d'installations, remarqué en 2022
- Quota de pêche

OPPORTUNITES

- De nouvelles installations de chefs d'exploitations, dans une tendance qui se confirmerait pour la suite ? Faux selon le ressenti, l'année prochaine, seulement 5 de prévu. Néo-ruraux qui arrivent quand même ?
- Diversification des usages des différentes biomasses (agricole, IAA, déchets...) et un début de prise en compte des acteurs non agricoles du besoin de « retour au sol »
- De nouvelles « valeurs » : les paiements pour services environnementaux, pour acheter des « services » et pas que des « biens ». A utiliser de façon locale et globale et être adaptatifs.
- HVE et CAP2ER seront des outils, AALVie (si adapté aux exploitations et structures)
- Des consommateurs-citoyens (Vendéens) sensibles aux sujets environnementaux et d'alimentation durable
- Un outil potentiel, le Dialogue Permanent pour la Nature, permettant de faire des bilans de la performance environnementale des exploitations
- Demande de transparence des conso sur la traça produits de la mer
- Modification des régimes alimentaires
- Prise de conscience de la précaution à avoir Vis-à-vis de la biodiversité

FAIBLESSES

- Des productions essentiellement de filières (viande, lait) plus difficiles à valoriser en circuits courts
- Saturation du travail dans les exploitations (manque de main d'œuvre, temps de travail élevé)
- Vieillesse de la population agricole (dont pêcheurs) et difficulté de transmission
- Des problèmes de voisinage par rapport à la présence de bâtiments d'élevage (bruits, odeurs), aux épandages d'effluents ou à l'utilisation de produits de protections des plantes
- Des convictions et modèles productifs qui s'opposent parfois
- Difficultés pour l'installation : accès aux terres et construction du bâti. Capital de reprise, investissement à l'installation
- Peu de porteurs de projet par rapport à l'importance des enjeux alimentaires. Manque de facilitation pour les porteurs existants
- Peu de valeur ajoutée ++ pour les agriculteurs pouvant permettre de réinvestir pour la production durable. Ne pas faire que via les primes

MENACES

- Développement de l'urbanisation et difficultés liées la pression foncière
- Vulnérabilités des secteurs agricoles et alimentaires liée au changement climatique : accès à la ressource eau (stockage hivernal), espèces envahissantes, canicule et sécheresse des sols. Niveau de la mer qui augmente, notamment dans les zones de marais
- Accès à une ressource en eau (quantité et qualité) pour l'irrigation, et gestion des éventuels conflits en lien avec les autres usages (domestiques, naturels)
- Contexte international (guerre en Ukraine)
- Augmentation du coût de l'énergie, notamment du carburant (pêche et agriculture)
- Risque d'augmentation du déséquilibre dans la relation producteur / pêcheur VS IAA
- Perte de biodiversité, liée à toutes formes d'activités, mais impactant la capacité de production des parcelles agricoles
- Poursuite de l'artificialisation et de l'augmentation du prix du foncier. Conséquences liées au ZAN ?
- Une modification forte et rapide des régimes alimentaires (végétarisme, véganisme...)
- Une néo ruralité accentuée qui pourrait déconnecter les habitants entre « anciens » et « nouveaux »
- Quotas de pêche imposés
- Difficulté de garder/fortifier l'autonomie alimentaire
- Utilisation de PSE mal employés
- Les marais sont des zones tampons pour la mer, mais aussi des zones sensibles à préserver

Mise en
commun...

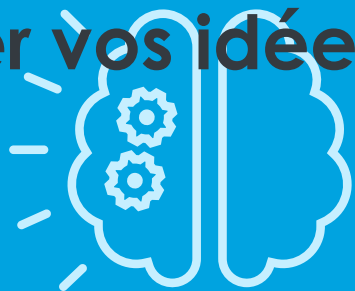


15 minutes

Les règles du jeu

- Un rapporteur par sous-groupe
- Seules les idées nouvelles sont partagées pour compléter la matrice globale

Prioriser vos idées...



5 minutes

Les règles du jeu

- Quelles sont pour vous **les faiblesses et/ou opportunités sur lesquelles il faut agir en priorité** et qui représenteront les **enjeux clés**
- Gardez bien en tête les forces et menaces
- 4 gommettes par personne
- **Coller vos gommettes sur le kraft devant vos enjeux prioritaires**
- **Les 4 les plus plébiscitées seront creusés dans l'atelier. Les autres ne seront pas écartées, mais travaillées différemment, dans une autre temporalité.**

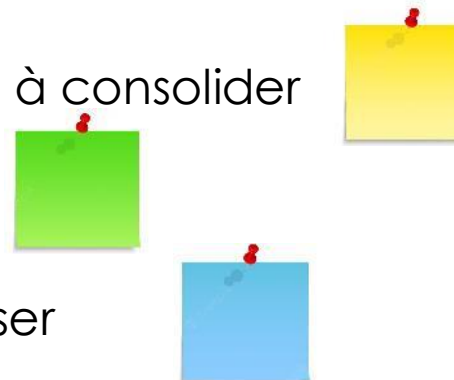
Définir les étapes
et les actions
concrètes...



20 minutes / tour

Les règles du jeu

- **Un groupe par enjeu**
 1. Chaque groupe travaillera sur chaque enjeu, de façon itérative
- **Ecrivez collectivement pour répondre à cet enjeu :**
 - ✓ Les actions en cours à consolider
 - ✓ Les actions à initier
 - ✓ Les acteurs à mobiliser
- **Les groupes suivants** viennent ensuite détailler les actions en sous actions et apporter des éléments supplémentaires



Définir les étapes
et les actions
concrètes...



20 minutes / tour

Les règles du jeu

- **Les groupes tournent et passent à un nouvel enjeu**
- **Au début du dernier tour, désignez un membre** du groupe qui sera le **rapporteur pour cet enjeu.**
- **Prenez connaissance** de la production du groupe précédent
- **Complétez ou précisez éventuellement les étapes.**
- **Creusez les actions** pour tendre vers **le plus de concret possible.** Si possible indiquez **les porteurs** des actions et **les financeurs** potentiels, voire un début de temporalité.

Mise en commun



15 minutes

Les règles du jeu

- **La préparation de la mise en commun se fait pendant 5min, avec, pour chaque enjeu :**
 1. Un rapporteur
 2. Un membre de l'animation

Mise en commun



15 minutes

Les règles du jeu

- **La préparation de la mise en commun se fait pendant 5min, avec, pour chaque ambition :**
 1. Un rapporteur
 2. Un membre de l'animation
- **Présentation pendant 10min :**
 1. du travail du 1^{er} groupe : étapes et premières pistes d'actions
 2. des ajouts apportés : précisions et compléments



Avec le soutien financier de



Clôture

3

Partage de la conclusion
Levée des éventuels derniers quiproquos
Evaluation de la plénière



Conclusion

Le mot de la fin...

Synthèse de l'atelier, résumé des phases et de leur contenu et la façon dont les échanges se sont déroulés.



Points d'accords & Points de désaccords

L'échelle de consensus



Les propositions que vous aurez construites lors des ateliers seront proposées à tout un chacun pour expression d'un avis.

Cette **étape sera réalisée en ligne** via un formulaire dédié.

Je suis prêt à porter	J'appuie	Je peux vivre avec (indifférent)	J'ai besoin de plus d'information pour me positionner	Véto (opposition ferme)
(noter initiales)				

Vos contributions complémentaires

Une adresse mail dédiée pendant le processus de concertation du PAT :

patconcertation@payssaintgilles.fr

D'autres ateliers à venir

Sur lesquels vous pouvez toujours vous inscrire (dans la limite des places disponibles et si possible en vous limitant à 3 ateliers maximum par personne)

Concertations à venir

Les 3 futurs ateliers et leur thématique

Atelier 1

Comment la restauration collective peut devenir un levier de la transition alimentaire pour le territoire ?

Mardi 25 octobre
18 h 00 - 20 h 45

L'AIGUILLON SUR VIE
Salle du Golf
route de Coëx

Atelier 2

Comment favoriser la création de valeur « durable » pour les acteurs de la production alimentaire du territoire ?

Lundi 14 novembre
10 h 00 - 12 h 45

Coëx
Salle du Parc du Haut
rue Jean Mermoz

Atelier 3

Comment l'agriculture et la pêche s'adapteront-elles aux enjeux et aux attentes sociétales de demain ?

Lundi 21 novembre
10 h 00 - 12 h 45

L'AIGUILLON SUR VIE
Foyer rural n°1
4 rue de l'Eglise

Atelier 4

Comment organiser l'accès à l'alimentation du consommateur au producteur ?

Jeudi 1^{er} décembre
18 h 00 - 20 h 45

SAINT RÉVÉREND
Salle polyvalente
rue Pierre de Coubertin

Atelier 5

Comment faciliter l'accès à une alimentation de qualité et durable aux populations en situation de précarité ?

Mercredi 7 décembre
14 h 00 - 16 h 45

LE FENOILLER
Salle sous la Mairie
rue du Centre

Atelier 6

Comment favoriser ou soutenir l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs : manger sain, lutter contre le gaspillage... ?

Jeudi 15 décembre
18 h 00 - 20 h 45

SAINT HILAIRE DE RIEZ
45 Tours Espace Jeunesse
45 avenue de Terre Fort

Evaluation

de l'atelier

OBJECTIFS

Vous pouvez faire votre retour, anonyme, sur le fond et la forme :

- **Ce que vous avez apprécié**
- **Ce que vous avez moins apprécié**

Ecrivez sur le carton blanc fourni et positionnez-le, face cachée, sur ce double axe :

- **Vertical** : votre appréciation globale
- **Horizontal** : le niveau d'enseignements que vous avez acquis avec cet atelier

